

LETTRE
de la **SÉCURITÉ**
INTÉRIEURE

LA FRANCE
VUE PAR LES JEUNES



MARS 2026

SOMMAIRE



ÉDITO



À LA UNE



ACTUALITÉS



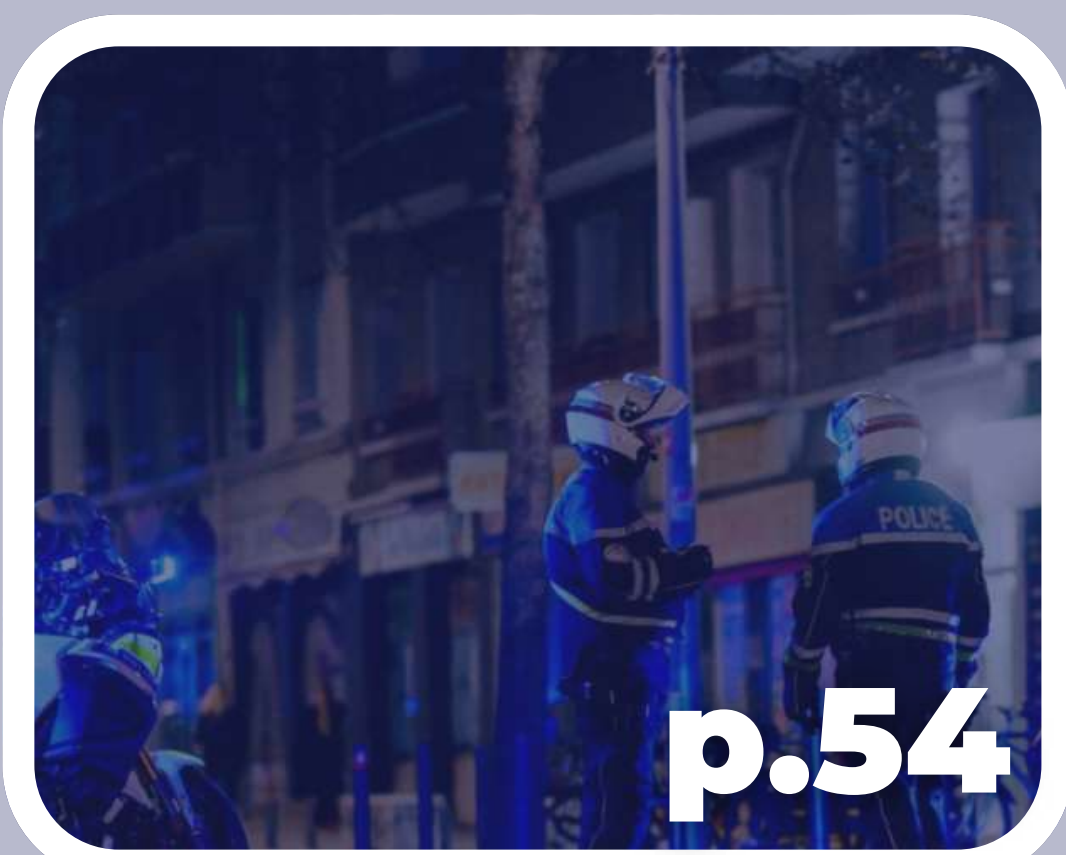
AGENDA



DOSSIER SPÉCIAL



DÉCRYPTAGE



FAITS DIVERS



ILS EN PARLENT

SOMMAIRE



Le dossier spécial de la **Lettre sur la Sécurité Intérieure** met en lumière le travail des **Jeunes CRSI**, à travers leurs analyses, leurs recherches et leur réflexion sur la France.

1. ÉDITO DES JEUNES CRSI

L'ÉDITO DE LÉA DE AZEVEDO, PRÉSIDENTE DES JEUNES CRSI

2. LE PORTRAIT DE LA GÉNÉRATION ALPHA

UNE NOTE SYNTHÉTIQUE DE CLAIRE-MARINE GROS

3. SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT - ACCÈS AU LOGEMENT

UNE NOTE SYNTHÉTIQUE DE MAELYS GERY

4. LA MÉMOIRE SE PERD

UNE TRIBUNE DE MARGUERITE FRISON-ROCHE

5. LA JEUNESSE ET L'UNION EUROPÉENNE

UNE TRIBUNE D'AURÉLIEN JEAN

6. LA GÉNÉRATION QUI VEUT TRAVAILLER AUTREMENT

UN ARTICLE DE JEANNE PAIN

7. POUVOIR D'ACHAT ET QUOTIDIEN

UN ARTICLE DE LILOU SCHEPERS

8. LE CALVAIRE DES TRANSPORTS EN COMMUN

UN ARTICLE DE KILIAN GOURIOU

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chers amis,

Le fracas de la guerre résonne fort en ce début d'année 2026. L'action américano-israélienne contre l'Iran a produit des effets dont plusieurs concernent directement notre pays.

D'abord, le risque d'actes terroristes sur notre sol est réel, en particulier (mais pas seulement) contre les intérêts nationaux israéliens et contre la communauté juive en général. Ensuite, les conséquences économiques du conflit, dont certaines sont déjà visibles, comme le prix des carburants. Et le blocage du détroit d'Ormuz par l'Iran va nécessairement impacter la chaîne logistique ; plus il durera, plus les répercussions en cascade affecteront notre économie.

Au-delà de ces inquiétudes, je souhaite vous dire mon plaisir et ma fierté de voir l'éclosion du CRSI Jeunes, lancé le 19 février lors d'un événement qui a rassemblé 120 jeunes adultes autour de la dynamique Léa De Azevedo et de son équipe formidable.

Dans ce numéro de la LSI, vous trouverez donc un dossier rédigé par ces jeunes, en plus de nos analyses et rubriques habituelles.

Je les remercie pour leur enthousiasme et leur dynamisme. Ils sont l'avenir de la France.

Bonne lecture !
Thibault de MONTBRIAL
Président du CRSI



À LA
UNE

LANCEMENT DES JEUNES CRSI

En partenariat avec Intériale et le Continuum Lab, les Jeunes CRSI ont officialisé leur lancement en présence de 120 étudiants et jeunes professionnels le jeudi 19 février.

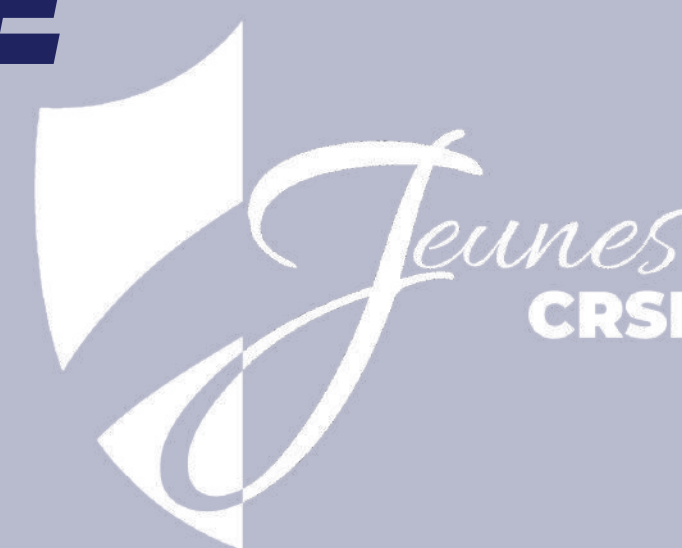


La soirée a été lancée par la présidente du Bureau des Jeunes, Léa De Azevedo, au cours d'une prise de parole durant laquelle elle a présenté les objectifs de son équipe. Structuré par pôles, le Bureau est constitué d'une vingtaine de membres et a pour ambition d'être présent dans les grandes métropoles universitaires françaises d'ici la fin de l'année 2026 (Paris, Lyon, Lille, Angers, etc.).

La soirée s'est articulée autour de deux tables rondes consacrées aux enjeux de la jeunesse face aux défis de la sécurité, avant de se conclure par un grand cocktail auquel s'est joint le président du CRSI, Thibault de Montbrial, retenu tardivement par le procès en appel de l'assassinat de Samuel Paty.

L'OEIL DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Jeanne FREBAULT



Si la sécurité constitue un thème institutionnel fondamental, il n'en demeure pas moins que nous avons conscience que nous aurons à en porter une part de l'héritage. Cette perspective donne sans doute une tonalité particulière à l'engagement qui anime la branche Jeunes du CRSI. Elle explique aussi pourquoi il est précieux de voir se réunir, autour de ces questions, une diversité de profils et de parcours. Juristes, étudiants en sciences politiques, jeunes professionnels, passionnés de ces sujets parfois depuis longtemps, tous arrivent avec des expériences différentes et un même désir de comprendre et de contribuer.

La branche Jeunes s'est constituée de manière assez naturelle. Quelques amis déjà proches du CRSI ont été réunis autour d'une idée simple mais ambitieuse, faire émerger un espace où ceux qui s'intéressent aux questions de sécurité intérieure puissent se rencontrer, échanger et travailler ensemble. Rien n'était vraiment prédéfini au départ. Il s'agissait plutôt de créer un cadre souple, capable d'accueillir des initiatives diverses tout en conservant une exigence intellectuelle sur les sujets abordés.

Une organisation s'est progressivement mise en place autour de quatre pôles complémentaires. Le pôle Rédaction s'attache à produire des analyses sur des sujets structurants pour notre champ. Le pôle Affaires publiques développe des relations avec les institutions, les think tanks partenaires et différentes structures étudiantes. Le pôle Événementiel imagine et organise des formats de rencontres qui permettent de mettre en contact direct les jeunes et les professionnels. Enfin, le pôle Communication veille à la cohérence et à la visibilité de l'ensemble.

L'évènement de lancement officiel du 19 février a constitué une première étape importante dans cette construction. La soirée a permis



de réunir un grand nombre de personnes autour de ces enjeux et, surtout, de provoquer des rencontres qui sont souvent à l'origine des dynamiques les plus durables. La présence de Thibault de Montbrial, les interventions de Sylvain Lledo, contrôleur général des services actifs de la Police nationale et commandant des réserves à la DGPN, d'Anthony Florent, apprenti au SDIS 45 et membre du groupe jeunesse du Beauvau de la sécurité civile, et de Théo Itier, représentant de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, ont donné à cette soirée une densité particulière. L'interview de la commissaire Agathe Foucault, porte-parole de la Police nationale, réalisée en marge du cocktail, est venue prolonger ces échanges dans un format plus direct.

Depuis, la dynamique s'est poursuivie. Le premier Café sur la sécurité intérieure, organisé le 9 mars avec le lieutenant-colonel Coiffard, porte-parole de la Gendarmerie nationale, a inauguré un format d'échange qui devrait devenir l'une des marques de fabrique de la branche. L'idée est de créer des moments de discussion ouverts où les jeunes peuvent dialoguer directement avec des professionnels et mieux comprendre les réalités du terrain.

Plusieurs visites institutionnelles se préparent également, tandis que les différents pôles continuent de recruter pour renforcer leurs équipes. La branche des 18-30 ans poursuit ainsi sa croissance.

Les prochains mois prolongeront cette dynamique. Les Jeunes CRSI seront notamment présents à l'évènement de gala MMA organisé par Fraternité Police, une occasion de s'impliquer aux côtés des forces de sécurité intérieure dans un cadre différent et de renforcer des liens qui dépassent le seul cadre des conférences. La Course des Bleuets de France, en mai, offrira quant à elle l'opportunité de participer à un évènement caritatif de solidarité.

Avec un peu de recul, le chemin parcouru depuis la création de cette branche du CRSI est déjà encourageant. Au fond, ce sont ces rencontres, ces discussions parfois longues et passionnées, et cette envie commune de comprendre et de s'engager qui donnent aujourd'hui une véritable force aux Jeunes CRSI.



ÎLE-DE-FRANCE - PARIS



CRSI
Centre de Réflexion sur la
Sécurité Intérieure

REJOIGNEZ LE PLUS GRAND RÉSEAU DE JEUNES DANS LA SÉCURITÉ INTÉRIÈRE



10€

jeunes@crsi-paris.fr

@jeunes_crsi



ACTUALITÉS

DU CRSI

CONFÉRENCE AU HAVRE

15 janvier

**Le CRSI était invité
par le Rotary Club**

130 personnes se sont rassemblées au Havre pour une conférence de Thibault de Montbrial à l'EM Normandie, sur invitation du Rotary Club du Havre.

Cette soirée a permis d'évoquer les enjeux de sécurité et de souveraineté françaises, dans une ambiance à la fois chaleureuse et conviviale.

Un temps d'échange et une séance de dédicace ont eu lieu à l'issue de l'intervention du président du CRSI.



LA NUIT DE LA LIBERTÉ

2 février

Thibault de Montbrial participait à La Nuit de la Liberté, organisée à Paris par Michaël Miguères, en présence de 500 participants.

À cette occasion, il a échangé avec l'entrepreneur et investisseur Éric Larchevêque autour d'un sujet central : le lien entre sécurité et prospérité économique.

« Sans sécurité, pas de confiance. Sans confiance, pas de prospérité. »

EN SAVOIR PLUS

CONFÉRENCE À SAINT-MANDÉ

5 février

Le CRSI était invité par l'association des Amis de la Légion d'honneur de Saint-Mandé.

150 personnes ont participé à cet événement, qui s'est conclu par de nombreux échanges ainsi qu'une séance de dédicace autour de France : le choc ou la chute (Thibault de Montbrial).



INTERVENTION AU CRIF

16 février

Le CRSI participait à une rencontre organisée par le CRIF, réunissant des participants issus de ses instances de gouvernance, de son Assemblée générale et de son groupe des hauts fonctionnaires.

Les échanges ont porté sur plusieurs enjeux majeurs : la lutte contre l'antisémitisme, le séparatisme religieux, les atteintes à la laïcité ainsi que les élections municipales.

La rencontre s'est ouverte par une introduction de Nathalie Cohen-Beizermann, présidente de la commission.

COCKTAIL D'HIVER 2026 10 février

Le CRSI réunissait ses soutiens et partenaires à l'occasion de son cocktail d'hiver, un moment d'échange et de convivialité placé sous le signe de l'engagement.



Lors de cet événement, le CRSI a eu le privilège de recevoir le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez. De nombreuses personnalités issues des sphères institutionnelles, militaires, judiciaires et diplomatiques étaient également présentes, aux côtés de parlementaires, de hauts responsables civils et militaires ainsi que d'acteurs engagés dans le champ de la sécurité ou de la souveraineté.

Thibault de Montbrial a prononcé un discours lors de cette soirée :

« Vous pourrez toujours compter sur le CRSI pour multiplier les initiatives et agiter les idées. Vous pourrez toujours compter sur moi, même par gros temps, pour ne pas être loin du pied du drapeau. »

REVOIR

LANCEMENT DES JEUNES CRSI 19 février

En partenariat avec Intériale et le Continuum Lab, les Jeunes CRSI ont officialisé leur lancement en présence de 120 étudiants et jeunes professionnels le jeudi 19 février.

La soirée a été lancée par la présidente du Bureau des Jeunes, Léa De Azevedo, au cours d'une prise de parole durant laquelle elle a présenté les objectifs de son équipe. Structuré par pôles, le Bureau est constitué d'une vingtaine de membres et a pour ambition d'être présent dans les grandes métropoles universitaires françaises d'ici la fin de l'année 2026 (Paris, Lyon, Lille, Angers, etc.).

La soirée s'est articulée autour de deux tables rondes consacrées aux enjeux de la jeunesse face aux défis de la sécurité, avant de se conclure par un grand cocktail auquel s'est joint le président du CRSI, Thibault de Montbrial, retenu tardivement par le procès en appel de l'assassinat de Samuel Paty.



CONFÉRENCE À AUXERRE

12 mars

À l'invitation du maire d'Auxerre, Crescent Marault, Thibault de Montbrial, président du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure (CRSI), est intervenu lors d'une réunion publique consacrée aux enjeux de sécurité.

Organisée à l'espace Jean-Pierre Bosquet d'Auxerrexpo, cette rencontre a réuni plus de 200 personnes autour du thème : les réponses locales aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique.

Au cours de la soirée, Thibault de Montbrial a partagé son analyse des évolutions de la délinquance et des attentes croissantes des habitants en matière de sécurité. Les échanges ont également porté sur les outils et dispositifs dont disposent aujourd'hui les collectivités pour renforcer la prévention et leur capacité d'intervention à l'échelle locale.





AGENDA

DES PROCHAINES SEMAINES



CRSI ILE-DE-FRANCE
GROUPE DE **TRAVAIL**

Mercredi 25 mars

**RÉSERVÉ AUX
ADHÉRENTS ILE-DE-FRANCE**

INTERVENTION À
BRUXELLES

Mercredi 25 mars

INSCRIPTION

SALON DU LIVRE À
**AIX-EN-
PROVENCE**

Samedi 28 mars

INFORMATIONS



CONFÉRENCE À
**ROMANS-
SUR-ISERE**

INVITÉ
PAR



Mardi 31 mars

INSCRIPTION

CONFÉRENCE À
ARCACHON

INVITÉ
PAR

Croissance^{plus}
Grandir ensemble

Vendredi 10 avril

INFORMATIONS À VENIR

CONFÉRENCE AU
MANS

Jeudi 16 avril

INSCRIPTION



LA FRANCE

VUE PAR LES JEUNES

SOMMAIRE



Le dossier spécial de la **Lettre sur la Sécurité Intérieure** met en lumière le travail des **Jeunes CRSI**, à travers leurs analyses, leurs recherches et leur réflexion sur la France.

1. ÉDITO DES JEUNES CRSI

L'ÉDITO DE LÉA DE AZEVEDO, PRÉSIDENTE DES JEUNES CRSI

2. LE PORTRAIT DE LA GÉNÉRATION ALPHA

UNE NOTE SYNTHÉTIQUE DE CLAIRE-MARINE GROS

3. SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT - ACCÈS AU LOGEMENT

UNE NOTE SYNTHÉTIQUE DE MAELYS GERY

4. LA MÉMOIRE SE PERD

UNE TRIBUNE DE MARGUERITE FRISON-ROCHE

5. LA JEUNESSE ET L'UNION EUROPÉENNE

UNE TRIBUNE D'AURÉLIEN JEAN

6. LA GÉNÉRATION QUI VEUT TRAVAILLER AUTREMENT

UN ARTICLE DE JEANNE PAIN

7. POUVOIR D'ACHAT ET QUOTIDIEN

UN ARTICLE DE LILOU SCHEPERS

8. LE CALVAIRE DES TRANSPORTS EN COMMUN

UN ARTICLE DE KILIAN GOURIOU



ÉDITO DES JEUNES CRSI

PAR

**Léa
DE AZEVEDO**

PRÉSIDENTE DES JEUNES CRSI

Le CRSI a le plaisir de vous adresser une nouvelle édition de la Lettre de la Sécurité Intérieure, consacrée cette fois à un thème essentiel : la jeunesse et sa perception de la France et de ses enjeux.

Dans un contexte marqué par des transformations profondes de nos sociétés, la question de la sécurité ne peut plus être pensée sans intégrer pleinement la jeunesse. **Les jeunes générations sont à la fois les témoins, les acteurs et les futurs responsables** des politiques publiques qui structureront notre environnement de sécurité dans les décennies à venir.

Cette édition souhaite précisément explorer ce lien parfois mal compris entre la jeunesse et la France. Trop souvent, le débat public réduit les jeunes à un objet de préoccupation sécuritaire. Or la réalité est bien plus riche et plus complexe. La jeunesse est aussi une **force d'engagement, d'innovation et de résilience** pour notre société. Dans les forces de sécurité intérieure, dans la recherche, dans l'entrepreneuriat ou dans l'engagement citoyen, de nombreux jeunes contribuent déjà à penser et à construire les réponses aux défis contemporains.

Dans un monde de plus en plus incertain, marqué par l'accélération technologique, les tensions internationales et les transformations



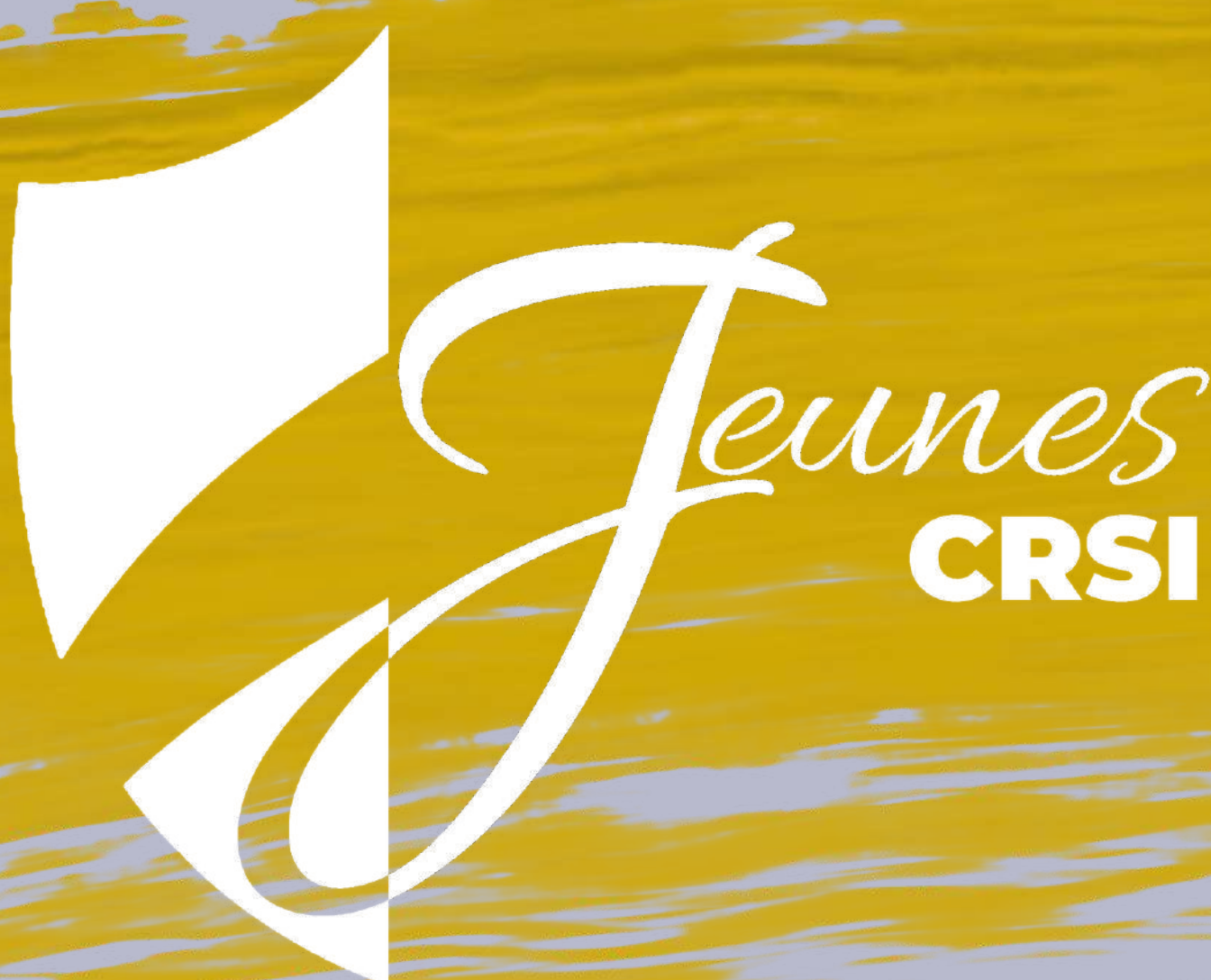
sociales, il est indispensable d'associer les nouvelles générations à la **réflexion stratégique**. Leur regard, leur rapport au numérique, leur compréhension des mutations sociales constituent des atouts précieux pour anticiper les risques et imaginer les politiques de sécurité de demain.

À travers les contributions réunies dans ce numéro, nous avons souhaité ouvrir cet espace de réflexion. Elles témoignent de la **diversité des parcours**, des expériences et des analyses qui nourrissent aujourd'hui la réflexion sur les enjeux de sécurité et de cohésion sociale.

Je tiens également à saluer l'engagement de tous ceux qui, souvent très jeunes, ont fait le choix de **servir** au sein de nos forces de sécurité intérieure ou de sécurité civile. Leur **dévouement** et leur sens du **devoir** rappellent combien la sécurité repose avant tout sur l'engagement humain.

Je vous souhaite une excellente lecture et me réjouis de poursuivre avec vous, au sein du CRSI, cette réflexion essentielle sur les défis de sécurité qui concernent directement les générations présentes et futures.

Léa De Azevedo



Pour rejoindre les Jeunes CRSI, adhérez au CRSI (10€) ou contactez le bureau des jeunes : [**jeunescrsi@gmail.com**](mailto:jeunescrsi@gmail.com)



PORTRAIT DE LA GÉNÉRATION ALPHA

PAR

Claire-Marine GROS

Une enquête menée par l'Ifop auprès de 1 028 adolescents âgés de 15 à 17 ans en France métropolitaine, réalisée en décembre 2025 pour le magazine Elle, offre un éclairage sur les valeurs, les préoccupations et les orientations politiques de cette génération. Les résultats dessinent le portrait d'une jeunesse caractérisée par un individualisme croissant, un rapport distancié à la politique et une forme d'archipélisation.

UNE GÉNÉRATION PEU POLITISÉE ET DISTANTE DES PARTIS

L'un des enseignements majeurs de l'étude concerne la faible politisation des adolescents. En effet, 45 % d'entre eux déclarent ne se sentir proches d'aucun parti politique, soit près du double de la proportion observée chez les adultes. Par ailleurs, 35 % ne se positionnent pas sur l'axe gauche-droite, signe d'une indifférence croissante aux clivages idéologiques traditionnels.

Ce rapport distancié à la politique s'inscrit dans une tendance plus large de recentrage sur la sphère privée. Les adolescents privilégient les valeurs personnelles, notamment la famille et l'amitié, plutôt que l'engagement politique collectif.

DES VALEURS CENTRÉES SUR LA SPHÈRE PRIVÉE ET MATÉRIELLE

L'enquête montre que les adolescents accordent une importance centrale à la famille (98 %) et à l'amitié (97 %). Toutefois, on observe également une montée du pragmatisme matériel : la valeur accordée à l'argent atteint 50 %, en hausse par rapport aux décennies précédentes.

En parallèle, l'importance accordée au travail et au progrès scientifique tend à diminuer. Le progrès scientifique n'est considéré comme très important que par 44 % des jeunes, tandis que l'importance du travail varie selon l'origine sociale, les enfants de cadres y étant plus attachés que ceux issus de milieux ouvriers.

UNE JEUNESSE TRAVERSÉE PAR DES CLIVAGES CULTURELS

Sur les questions de société, les adolescents se montrent globalement progressistes. Une large majorité juge acceptables l'avortement ou les relations homosexuelles. Toutefois, l'étude souligne également des divisions importantes, notamment liées à la religion.

DE NOUVELLES INQUIÉTUDES FACE À L'AVENIR

Si 66 % des adolescents déclarent être inquiets pour l'avenir, la nature de leurs préoccupations a changé par rapport aux générations précédentes. Les principales sources d'inquiétude sont désormais la guerre, l'insécurité et les enjeux environnementaux, tandis que les préoccupations économiques telles que le chômage ont reculé.

Ces évolutions reflètent un contexte international marqué par les conflits et les attentats, mais aussi une relative banalisation des difficultés économiques.





SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT - ACCÈS AU LOGEMENT

PAR

Maëlys GERY

D'APRES L'ETUDE ODOXA
JANVIER 2026

Dans un contexte marqué par la hausse continue des prix de l'immobilier, la tension sur le marché locatif dans les grandes agglomérations et une offre de logements insuffisante face à la demande, l'accès au logement est devenu l'un des principaux défis pour les jeunes générations. Les résultats du sondage Odoxa mettent en lumière une situation préoccupante qui dépasse la simple difficulté matérielle et affecte profondément les trajectoires de vie.

UNE DIFFICULTÉ D'ACCÈS MASSIVE AU LOGEMENT

Aujourd'hui, 61 % des jeunes de moins de 35 ans déclarent rencontrer des difficultés pour se loger, que ce soit pour accéder à la location ou à la propriété.

Les principaux obstacles identifiés sont :

- Le coût élevé des loyers
- Une offre de logements insuffisante
- Des exigences accrues en matière de garanties financières

Dans les zones tendues, notamment les grandes métropoles, la concurrence entre candidats locataires est particulièrement forte, accentuant le sentiment d'exclusion.



DES CONDITIONS DE LOGEMENT SOUVENT INADAPTÉES

Au-delà de l'accès, la qualité des logements pose également problème. 69 % des jeunes estiment vivre dans un logement inadapté à leurs besoins.

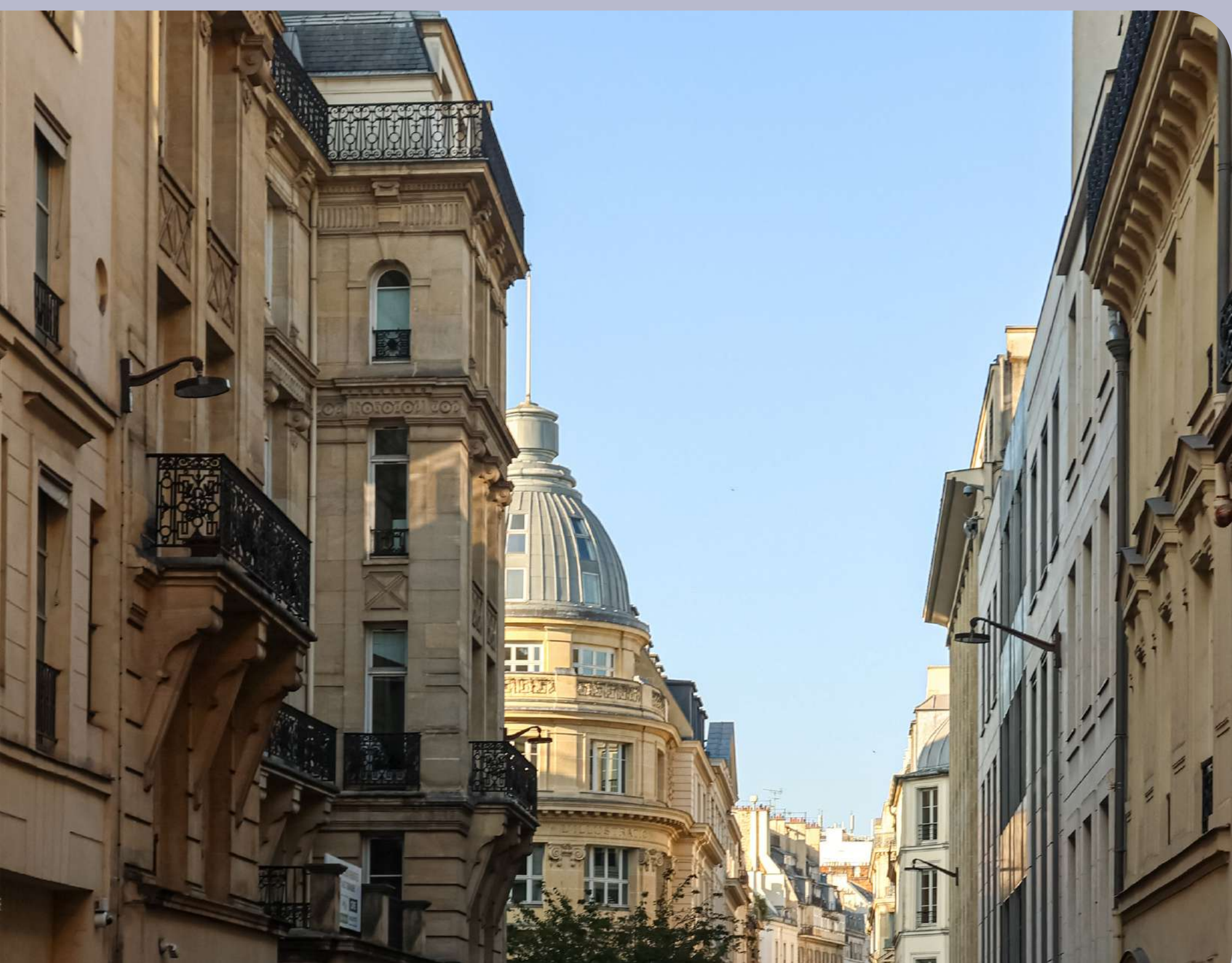
Les difficultés évoquées concernent :

- Des logements trop petits
- Des nuisances sonores
- L'humidité
- Un chauffage insuffisant
- Un manque de luminosité

Ces conditions peuvent affecter la santé, le bien-être et la stabilité personnelle, notamment pour ceux qui télétravaillent ou envisagent de fonder une famille.

UNE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE CONTRAINTE

Face à ces difficultés, 50 % des jeunes ont déjà quitté leur commune (18 %) ou envisagent de le faire (32 %) faute de logement adapté. Cette mobilité forcée illustre une pression croissante sur les choix résidentiels. Elle peut entraîner un éloignement des bassins d'emploi, des réseaux familiaux ou amicaux, et renforcer les inégalités territoriales.



UN SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT GÉNÉRATIONNEL

69 % des jeunes considèrent qu'il est plus difficile aujourd'hui de se loger qu'à l'époque de leurs parents au même âge.

Ce chiffre traduit un sentiment de dégradation des conditions d'accès au logement, nourri par la hausse des prix immobiliers et la stagnation relative des revenus. Il alimente également un malaise générationnel et une perception d'injustice sociale.



DES IMPACTS MAJEURS SUR LES CHOIX DE VIE

Des renoncements structurants

Parmi les jeunes confrontés à des conditions de logement contraignantes, 68 % déclarent avoir renoncé à au moins un élément fondamental de leur vie pour pouvoir se loger.

Concrètement :

- 40 % ont renoncé à habiter dans la ville de leur choix
- 37 % ont quitté un centre-ville
- 36 % ont été contraints de déménager

Le logement ne constitue plus seulement un cadre de vie, mais devient une variable déterminante qui oriente les trajectoires personnelles.

Des décisions lourdes de conséquences

Les difficultés de logement influencent également des choix majeurs :

- 30 % ont renoncé à un emploi
- 21 % ont renoncé à avoir des enfants
- 20 % ont renoncé à vivre en couple

Ces chiffres montrent que la crise du logement ne se limite pas à une contrainte financière : elle impacte la construction des projets familiaux et professionnels.



UN IMPACT DIRECT SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le poids des dépenses liées au logement oblige les jeunes à effectuer des arbitrages budgétaires significatifs :

- 82 % réduisent leurs dépenses quotidiennes (loisirs, vacances, épargne, besoins essentiels)
- 51 % ont diminué leur budget alimentaire
- 29 % ont renoncé à des soins médicaux pour raisons financières

UNE DIMENSION POLITIQUE CROISSANTE

Face à cette situation, la question du logement devient un enjeu politique majeur. 63 % des jeunes déclarent qu'ils pourraient soutenir un candidat local proposant des mesures facilitant l'accès au logement.

CONCLUSION

Le sondage Odoxa révèle une véritable crise du logement chez les jeunes en France. Une majorité d'entre eux rencontre des difficultés concrètes pour accéder à un logement adapté, et ces difficultés se répercutent largement sur leur vie personnelle, professionnelle, sociale et même politique.

Plus qu'un simple problème d'accès à un toit, le logement est devenu un facteur structurant des parcours de vie, influençant les choix fondamentaux et le bien-être quotidien des jeunes générations.

POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT DE 15M² À PARIS

- 20 à 30 candidats par annonce dans certains cas`
- ≈ 1 000–1 250 €/mois ou plus selon l'arrondissement
- Les revenus nets mensuels doivent être ≥ 2,5× à 3× le montant du loyer

En France, le salaire médian net est d'environ 2 100–2 200€ toutes tranches d'âge confondues, 1 800-2 000€ chez les 18-35 ans



LA MÉMOIRE QUI SE PERD

PAR

**Marguerite
FRISON-ROCHE**

Dans une salle de classe ordinaire, quelque part en France, une trentaine d'élèves regardent leurs téléphones pendant la récréation. Les images qui défilent sur leurs écrans viennent de partout : Los Angeles, Séoul, Londres. Les voix parlent anglais, parfois coréen. Les visages sont ceux de séries ou de chanteurs qu'aucune frontière ne limite. Le monde entier tient dans ces quelques centimètres de verre. La France, elle, est dehors. Elle est dans la cour, sous les platanes, dans la pierre claire des bâtiments, dans les noms des rues dont on a oublié l'origine.

Ernest Renan écrivait qu'« une nation est une âme » et qu'elle repose sur un « riche legs de souvenirs ». Cette formule pourrait sembler abstraite. Elle décrit pourtant une réalité très simple. Un pays existe lorsqu'une génération reçoit quelque chose de celles qui l'ont précédée : une langue, des récits, des œuvres, des paysages que l'on reconnaît comme siens.

Longtemps, la France a organisé cette transmission avec une obstination presque tranquille. Dans les salles de classe, on apprenait des vers de Hugo ou de Racine ; on suivait la longue procession des siècles, des cathédrales gothiques jusqu'aux révolutions modernes. Les enfants découvraient peu à peu que le pays dans lequel ils vivaient n'était pas seulement un territoire, mais une histoire dont ils étaient les héritiers.



Aujourd'hui, cette évidence s'efface. Une enquête de l'IFOP réalisée en 2022 pour l'association Destin Commun révèle un écart frappant entre les générations : 52 % des 18-24 ans se disent très attachés à la France, contre près des trois quarts des plus de 65 ans. Le pays demeure une familiarité pour les anciens. Il devient plus distant pour les plus jeunes.

Il serait trop simple d'y voir seulement un rejet. Les jeunes Français grandissent dans un univers où les récits circulent sans racines. Les héros qui peuplent leur imaginaire viennent d'ailleurs. Les images qui occupent leurs journées parlent une langue étrangère. L'histoire et la culture françaises sont dénigrées, rendant suspecte toute fierté nationale.

L'éducation et la culture ne servent pas seulement à instruire ou à divertir. Elles relient les vivants aux morts et donnent aux hommes le sentiment d'habiter une histoire qui les transcendent. Une nation peut survivre encore à l'érosion de cette mémoire. Mais le jour vient où ses enfants ne la reconnaîtront plus.





LA JEUNESSE ET L'UNION EUROPEENNE

PAR

Aurélien JEAN

L'Europe est sans doute de ces sujets pour lesquels chacun pense en savoir suffisamment pour se faire sa propre opinion - tout en s'avouant plus ou moins incapable d'aller au-delà des bases élémentaires du système. A l'image d'un créateur dépassé par son invention, « Bruxelles » est devenu, dans l'imaginaire collectif, moins la capitale du Royaume de Belgique que le siège d'une entité sui generis présidant à la destinée de plus de quatre cents millions d'européens. Masse bureaucratique formidable s'il en est, l'Europe – ou plutôt l'Union européenne – a une visibilité et une incarnation pour le moins paradoxale.

Rien dans son fonctionnement ne respire la clarté : les institutions et les procédures sont nombreuses, complexes, multilingues et pluriculturelles par essence. Fort peu de ses bâtiments retiennent l'attention : la Commission, le Parlement, le Conseil sont avant tout des immeubles de bureaux, fonctionnels mais plutôt gris, loin des ors de la République et des palais des monarchies actuelles ou d'antan qui parsèment le continent. Pas grand-chose n'est fait non plus pour en retirer une figure personnalisable pour le grand public. Qui connaît seulement le nom du Commissaire français ou celui du Président du Conseil ? Et si la Présidente de la Commission semble s'extraire de cette « bulle bruxelloise », c'est parce qu'en général on en parle en mal - pour des raisons plus ou moins fondées (davantage moins que plus d'ailleurs). Las...



Et pourtant, l'UE est le symbole d'une certaine jeunesse – pas de toute (n'exagérons rien), mais tout de même. Plus que les limites listées ci-avant, l'Europe vit par une incarnation immatérielle. Celle d'un projet tiré des affres d'une civilisation poussée dans ses bas-fonds deux fois en l'espace de quarante ans. Celle d'une direction politique promouvant la prospérité et la coopération économique avant la rivalité politique et/ou nationale. Celle d'un certain sens de l'intérêt commun et d'une conception bien particulière de la marche du monde.

En somme, rien de bien étonnant à ce que l'Europe intrigue ; on est curieux de ce que l'on ne connaît pas ou peu et l'on apprend à aimer ce que l'on apprend à connaître. Plus encore, selon la vision que l'on se fait d'un avenir idéal, on peut se projeter dans ce fond d'azur parsemé de douze étoiles d'or. Retirons de tout ceci l'impérieuse nécessité de décentrer un tant soit peu le regard. La scène nationale est nombriliste et n'accorde que trop peu d'importance à ce qui se joue « au-dessus », dans ce qui est à la fois si proche physiquement et si éloigné mentalement. Il n'en reste pas moins qu'une bonne partie des décisions les plus capitales ne se prennent pas dans le brouhaha indiscipliné composé par 577+348 individus, mais dans l'ambiance feutrée de salles où s'assemblent chaque jour ou presque 27 collectifs à accorder à la manière d'un orchestre.

La conduite de ce que sera demain mérite bien que l'on prenne le temps de savoir ce qu'est et ce que fait l'UE, par-delà les clichés et les discours simplistes voire démagogiques. Pour faire simple, que cette Union devienne un sujet. Qu'elle soit notre Union.





LA GÉNÉRATION QUI VEUT TRAVAILLER AUTREMENT

PAR

Jeanne PAIN

Le rapport entre le travail et la jeunesse en 2026 est en pleine transformation. Contrairement aux nombreux préjugés souvent véhiculés, les jeunes sont motivés, passionnés, travailleurs et ambitieux.

Au cours des dernières années, leur rapport au travail a profondément évolué sous l'effet des transformations sociales, économiques et technologiques qui ont reconfiguré le monde professionnel. En France, la valeur travail demeure pour la jeunesse un levier d'émancipation et d'engagement, permettant aux jeunes de s'investir, de s'accomplir et d'innover.

La crise sanitaire de 2020, l'essor du télétravail, l'instabilité croissante des marchés de l'emploi ainsi que la montée des préoccupations environnementales ont contribué à transformer les attentes d'une génération entière vis-à-vis du travail.

Dans ce contexte de recomposition, les jeunes arrivent aujourd'hui sur le marché de l'emploi avec des attentes plus affirmées. Ils recherchent du sens dans leurs missions, une véritable reconnaissance de leur engagement ainsi qu'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Ils aspirent également à évoluer dans des environnements stimulants, en cohérence avec leurs valeurs et leurs aspirations.



Ainsi, pour beaucoup d'entre eux, le travail ne se limite plus à la recherche d'un emploi stable : il doit aussi constituer une expérience humaine et professionnelle enrichissante.

Pourtant, l'intégration des jeunes sur le marché du travail se heurte encore à un obstacle récurrent : l'expérience professionnelle. Cette exigence préalable imposée par de nombreux employeurs crée un cercle vicieux difficile à briser : pour être recruté, il faut déjà avoir travaillé.

Dans ce contexte, les dispositifs d'alternance et de stages apparaissent comme des leviers essentiels. Ils permettent une immersion progressive dans le monde professionnel et favorisent l'acquisition de compétences opérationnelles que les parcours académiques seuls ne peuvent toujours garantir.

Il subsiste néanmoins un décalage persistant entre les attentes d'une génération ambitieuse, en quête de sens et d'équilibre, et une offre d'emploi qui demeure parfois rigide, exigeante en expérience et insuffisamment adaptée aux aspirations des jeunes actifs.

Comblar ce fossé suppose un effort partagé. Aux entreprises de repenser leurs modèles de recrutement et d'évolution professionnelle ; aux jeunes de conjuguer ambition, engagement et patience. C'est à ce prix que pourra s'établir un véritable contrat de confiance entre les nouvelles générations et le monde du travail.





POUVOIR D'ACHAT ET QUOTIDIEN

PAR

**Lilou
SCHEPERS**

La France a basculé d'un État qui préparait l'avenir à un État qui gère le présent. Ce glissement se lit dans la structure même des finances publiques : une part croissante des ressources sert à financer l'existant, tandis que les marges de manœuvre se réduisent. La dette et la dépense courante absorbent une part croissante de l'oxygène budgétaire, au détriment de ce qui construit des trajectoires. La conséquence politique est directe : les actifs, en particulier les jeunes, ont de plus en plus le sentiment de "payer la facture" d'un modèle rigide, sans contrepartie claire.

Ce décalage se mesure d'abord dans ce que la France prélève. En 2024, les prélèvements obligatoires représentent 42,8 % du PIB (1), tandis que la dépense publique atteint 57,1 % du PIB (2). Cela signifie une chose simple : le pays prélève beaucoup, dépense beaucoup, mais donne de moins en moins le sentiment de préparer l'autonomie concrète de ceux qui entrent dans la vie adulte. Pour beaucoup de jeunes, la France du quotidien n'est pas celle de la protection, mais celle d'un reste à vivre sous pression.

Cette pression se retrouve dans le travail lui-même. Pour un salarié célibataire au salaire moyen, le tax wedge atteint 47,2 % en France en 2024 (3), l'un des plus élevés de l'OCDE. Autrement dit, près de la moitié du coût total du travail est absorbée avant d'arriver en revenu disponible. C'est là que le sujet du pouvoir d'achat devient politique : quand l'effort produit peu de gain visible, les dépenses ordinaires, telles que le transport, l'alimentation, les abonnements, la vie

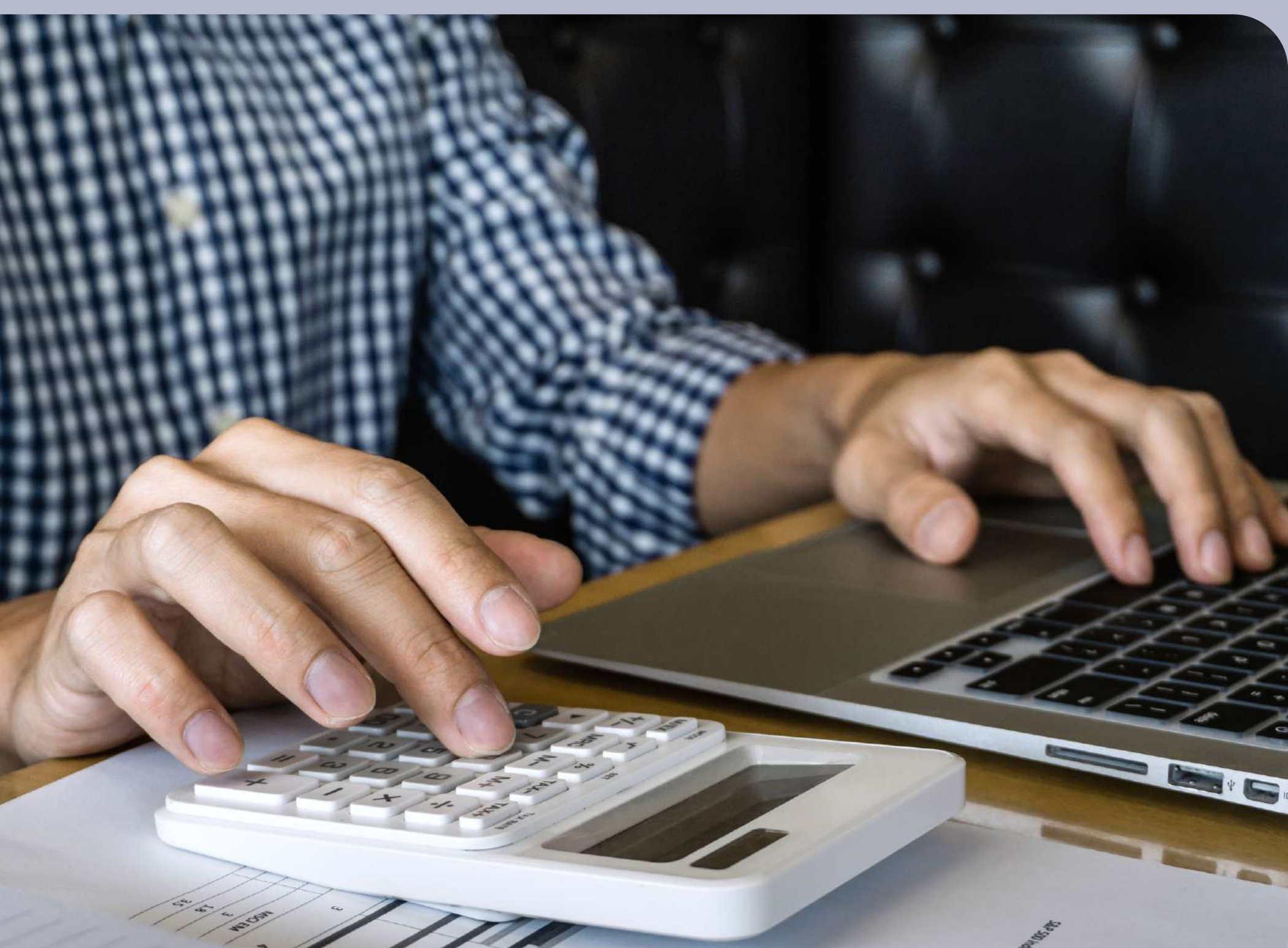


courante, ne sont plus perçues comme des coûts normaux, mais comme la preuve qu'on travaille beaucoup pour respirer peu.

À cela s'ajoute une contrainte budgétaire de plus en plus lourde. En 2025, les crédits prévus pour la charge de la dette et la trésorerie de l'État atteignent 54,2 milliards d'euros (4). Cette dépense est prioritaire par définition : elle se paie avant tout le reste. Le message implicite est redoutable pour une génération qui commence à peine à financer le système : avant même de parler d'avenir, il faut déjà payer le coût du passé.

Dans ce cadre, il est nécessaire de s'intéresser à ce que produit un modèle à prélèvements élevés, à dépenses rigides et à pouvoir d'achat comprimé. Le risque est celui d'une fracture silencieuse : non pas un rejet spectaculaire, mais une usure lente du consentement, du mérite, et de la confiance dans l'idée que l'effort permet de s'élever. Quand la France du quotidien apparaît d'abord comme une accumulation de coûts fixes et de marges étroites, elle cesse d'incarner une promesse et devient une mécanique à supporter.

L'enjeu est donc de redonner de la lisibilité au lien entre contribution et contrepartie. Cela suppose une trajectoire de dépense crédible, pour éviter que la charge de la dette ne continue d'absorber les marges disponibles. Cela suppose aussi de remettre au centre une question simple : que reste-t-il réellement, en France, à ceux qui commencent à travailler, à se déplacer, à consommer, à vivre par eux-mêmes ? Tant que cette réponse restera floue, le malaise des jeunes ne relèvera pas d'un malentendu générationnel, mais d'un constat économique très concret.

**SOURCES :**

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381412>
2. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8540375>
3. https://www.oecd.org/en/publications/taxing-wages-2025_b3a95829-en.html
4. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/PLF2025/rapports>



LE CALVAIRE DES TRANSPORTS EN COMMUNS

PAR

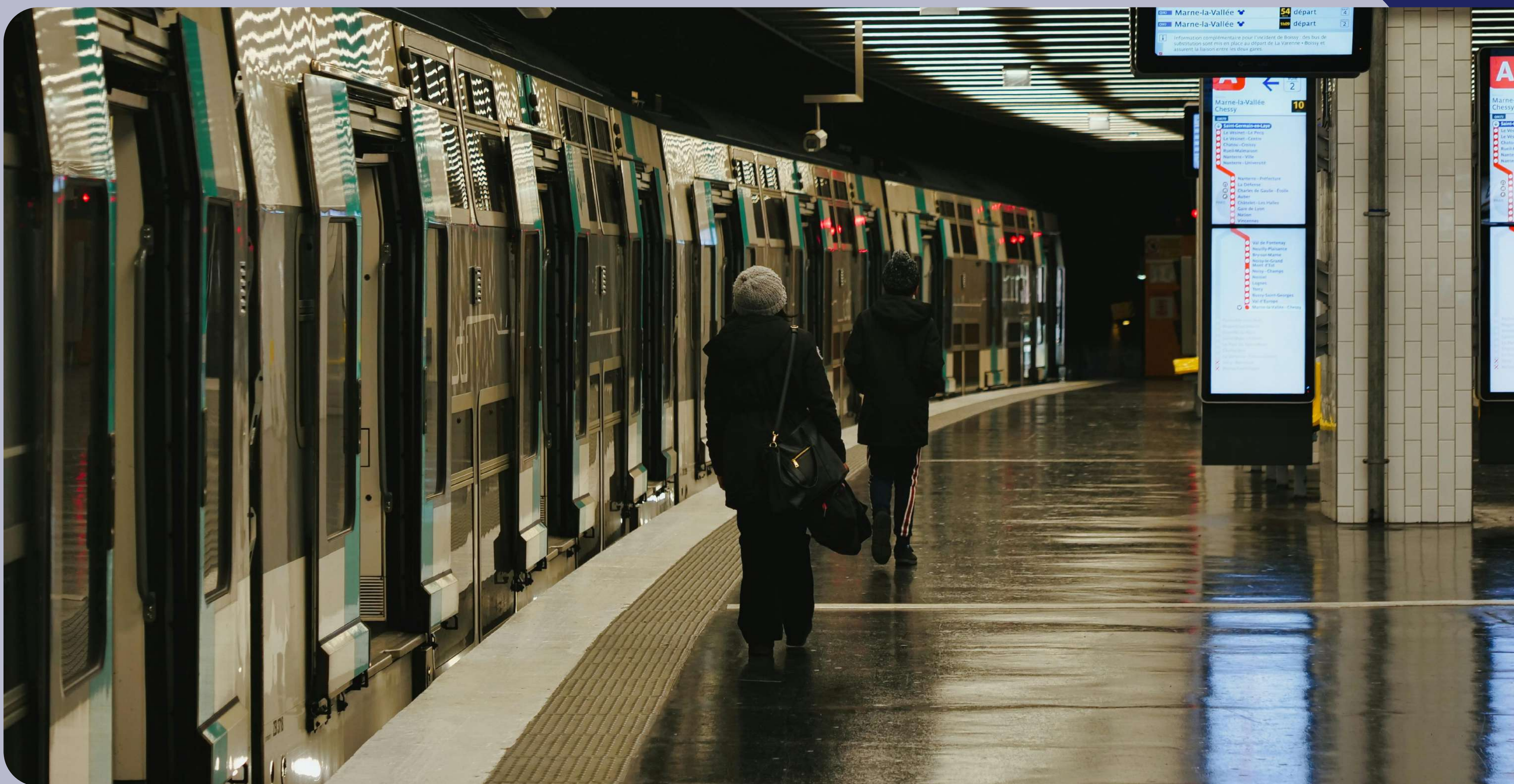
**Kilian
GOURIOU**

Les transports en commun, un thème qui apparaît comme étant assez basique au premier abord, permet de mettre en avant de nombreux problèmes et inégalités.

Premièrement, les transports en commun mettent en lumière les fractures territoriales. Un jeune vivant à Paris a la possibilité de ne dépendre que des transports en commun pour ses déplacements. Cependant, un jeune en grande couronne ou hors des grandes villes en général, n'aura pas cette chance et devra se débrouiller en utilisant un mode de transport individuel.

Les transports en commun, possèdent de nombreux avantages, écologiques, économiques etc. mais un grand problème récurrent fait tâche et vient contrebalancer ces avantages, l'insécurité.

L'insécurité, malheureusement, va de pair avec les transports en commun. Cette insécurité concerne tout le monde et est inévitable. Bien évidemment, certaines zones et certaines heures viennent aggraver ce sentiment d'insécurité mais nous avons de plus en plus le sentiment que l'insécurité est maintenant omniprésente dans les transports en commun, aucun moyen de l'éviter, nous devons vivre avec et surtout s'adapter. Bien qu'une présence policière, de Gendarmerie et des brigades SNCF spécialisées viennent apaiser la



situation, elles ne peuvent être partout à la fois et en prenant en compte que la menace peut dorénavant être partout et à toute heure, empêcher l'intégralité des incidents et violences est difficile. De nombreux jeunes décident de ne plus prendre les transports en commun à partir d'une certaine heure ou bien de choisir un itinéraire alternatif afin d'éviter certains endroits. Par conséquent, nous pouvons aisément affirmer que l'insécurité présente dans les transports en commun et aux abords (gares et parvis des gares) entrave notre liberté de circulation.

Pour venir aider les forces de sécurité et surtout mieux prévenir les incidents (ou crimes), l'idée de renforcer le nombre de caméras de surveillance revient en permanence sur le devant de la scène et crée d'intenses débats entre partisans et détracteurs. Cette présence renforcée de caméras de surveillance viendrait pourtant rassurer de nombreux jeunes et personnes en général car si les caméras ne peuvent pas prévenir tout incident, elles permettent néanmoins de dissuader les auteurs et surtout les retrouver plus rapidement.



DÉCRYPTAGE



INSÉCURITÉ ET DÉLINQUANCE EN FRANCE EN 2025

D'APRES LES CHIFFRES PUBLIÉS PAR LE SERVICE DU STATISTIQUE MINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La photographie 2025 de l'insécurité et de la délinquance fait apparaître une évolution contrastée. Les atteintes aux biens poursuivent globalement leur recul, tandis que les atteintes aux personnes continuent d'augmenter. Cette divergence structurelle constitue l'élément le plus marquant du rapport.

I. LE CHIFFRE À RETENIR : +5 % DE VIOLENCES PHYSIQUES EN 2025

En 2025, les violences physiques enregistrées augmentent de 5 % par rapport à 2024. Cet indicateur, qui concerne un volume de faits très élevé, a un impact direct sur la sécurité du quotidien, bien plus que les infractions plus graves mais plus rares (homicides, viols).

Cette hausse :

- met fin à la stabilisation observée en 2024 ;
- concerne à la fois les violences hors cadre familial et intrafamiliales, indiquant un phénomène diffus ;
- s'inscrit dans une tendance haussière de long terme depuis 2016, même si le rythme reste légèrement inférieur à la moyenne observée sur la période.

Alors que plusieurs formes de délinquance reculent, la progression des violences physiques traduit une dégradation persistante des atteintes directes aux personnes.

II. AUTRES ÉVOLUTIONS MARQUANTES

Atteintes aux personnes

- Violences sexuelles : +8 %
 - dont viols et tentatives de viol : +9 %
- Homicides : +1 % (982 victimes)
- Tentatives d'homicide : +5 %
- Refus d'obtempérer routiers : +11 % (nouvel indicateur)

Stupéfiants et délinquance économique

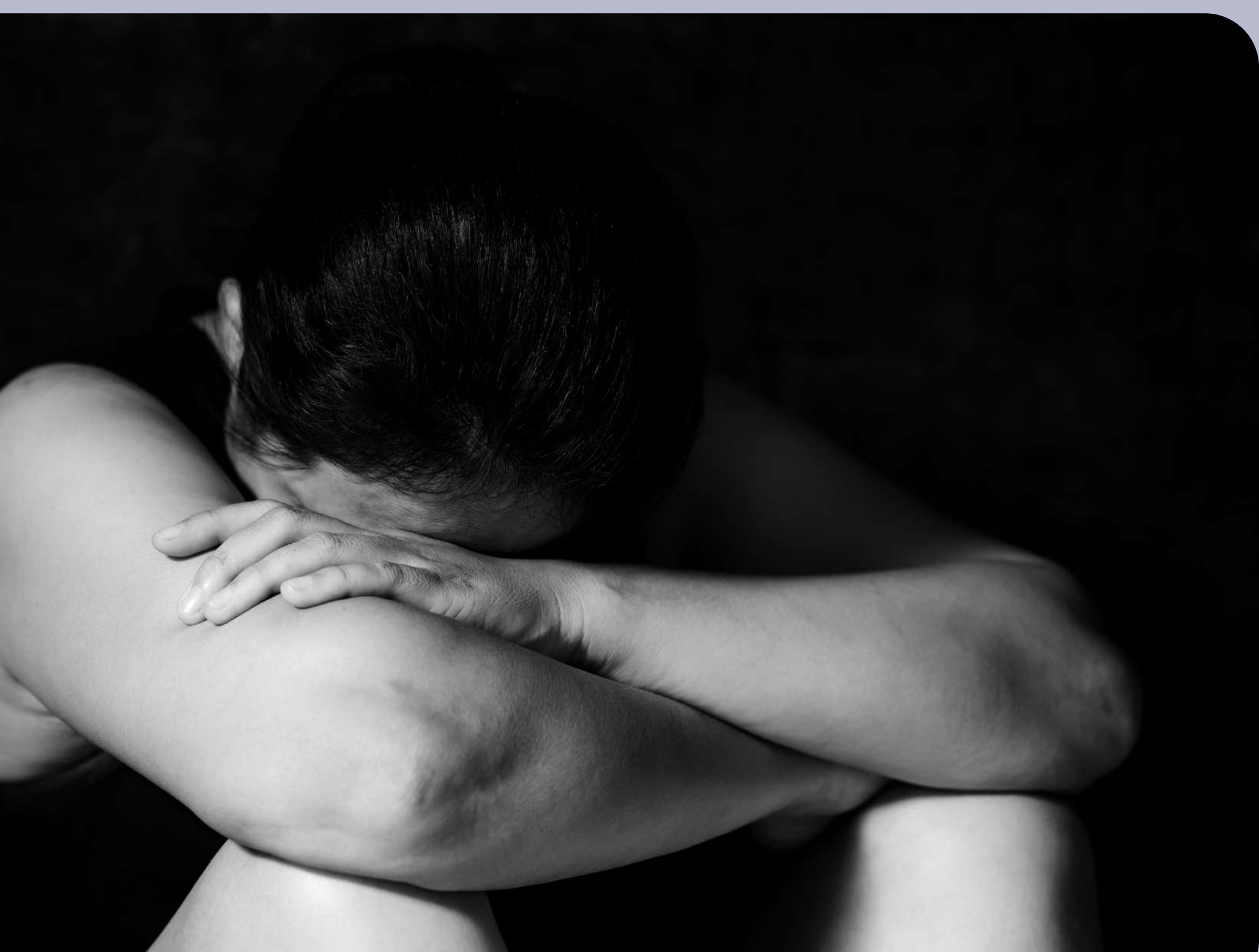
- Usage de stupéfiants : +6 %
- Trafic de stupéfiants : +8 %
- Escroqueries et fraudes : +8 % (tendance haussière continue depuis 2016)

Atteintes aux biens (tendance inverse)

- Vols avec armes : -7 %
- Cambriolages de logements : -3 %
- Vols de véhicules : -9 %
- Vols dans les véhicules : -9 %
- Destructures et dégradations volontaires : +2 % (hausse modérée, inférieure aux niveaux de 2023)

III. ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET DE PROFIL

- **Les mineurs représentent une part en baisse** parmi les mis en cause depuis 2016, notamment pour les vols violents.



- **Les mis en cause étrangers sont surreprésentés** dans certaines atteintes aux biens (cambriolages, vols liés aux véhicules), par rapport à leur part dans la population.

- Une partie significative des infractions, en particulier les violences, reste sous-déclarée, comme le montrent les enquêtes de victimation.



CONCLUSION

Le rapport 2025 met en évidence une amélioration relative de la délinquance patrimoniale, mais cette évolution favorable est contrebalancée par une hausse persistante des violences, dont l'augmentation de +5 % des violences physiques constitue le signal le plus important. Ce chiffre résume à lui seul un paradoxe en 2025 : moins de vols, mais plus de violence.

À retenir :

473 000 violences physiques enregistrées en 2025 c'est :

- $\approx$ 1 300 violences physiques par jour
- $\approx$ 54 par heure
- $\approx$ 1 par minute

- $\approx$ 54 % intrafamiliales (environ 257 000)
- $\approx$ 46 % hors cadre familial (environ 216 000)

- 2,5 fois supérieur aux chiffres de 2016

Il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit de faits enregistrés et non du total réel, une part importante des violences n'étant pas signalée.



BILAN DES ACTES ANTI-RELIGIEUX EN FRANCE EN 2025

LA PRÉSENTE ANALYSE RÉPERTORIE LES CHIFFRES PUBLIÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LE 12 FÉVRIER

En 2025, près de 2 500 actes antireligieux ont été recensés sur le territoire national, un niveau globalement stable par rapport à 2024. Ces actes concernent principalement trois religions : le judaïsme, le christianisme et l'islam.

ÉVOLUTION PAR RELIGION

Catégorie	2023	2024	2025	var° 23/24	var° 24/25
Antisémites	1676	1571	1320	-6,3%	-16%
Antichrétiens	985	773	843	-21,5%	+9,1%
Antimusulmans	242	173	326	-28,5%	+88,4%

Points clés

- Les actes antisémites restent historiquement élevés, représentant 53 % des actes en 2025, malgré un recul de 16 % par rapport à 2024.
- Les actes antichrétiens, majoritairement des atteintes aux biens (87 %), représentent 34 % du total et ont augmenté de 9 % en 2025.
- Les actes antimusulmans ont augmenté significativement (+88 %) en 2025, mais restent très minoritaires par rapport aux actes antisémites et antichrétiens.



CHIFFRES DE L'IMMIGRATION EN FRANCE EN 2025

LA PRÉSENTE ANALYSE RÉPERTORIE LES CHIFFRES PUBLIÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LE 27 JANVIER.

UNE HAUSSE GLOBALE DES ENTRÉES LÉGALES

En 2025, la France a délivré 384 000 premiers titres de séjour, soit une hausse de 11,2 % par rapport à 2024, atteignant un niveau historiquement élevé. Cette augmentation s'inscrit dans une tendance de long terme : les entrées légales annuelles ont doublé en vingt ans. Ces chiffres excluent les renouvellements de titres, les ressortissants de l'Espace économique européen et les étrangers mineurs.

LE RÔLE CENTRAL DES MOTIFS NON ÉCONOMIQUES

Contrairement à certaines représentations, l'immigration de travail reste très minoritaire : elle représente 13 % des primo-délivrances en 2025, contre 17 % en 2024.

I. L'immigration étudiante

Le motif étudiant reste le premier motif d'attribution, représentant environ 30 % des premiers titres de séjour. Cette dynamique s'accompagne d'une hausse des visas de court séjour pour études ou stages (+5,8 %).

II. L'augmentation des motifs humanitaires

Les premiers titres de séjour pour motifs humanitaires augmentent de 65 % en un an, soit 36 000 primo-délivrances supplémentaires. Ils deviennent le deuxième motif d'attribution, représentant environ un quart des titres délivrés, et constituent l'un des principaux moteurs de la hausse globale de l'immigration.

DES FLUX MAJORITAIREMENT ISSUS DE CERTAINES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les nationalités les plus représentées parmi les bénéficiaires de titres de séjour sont :

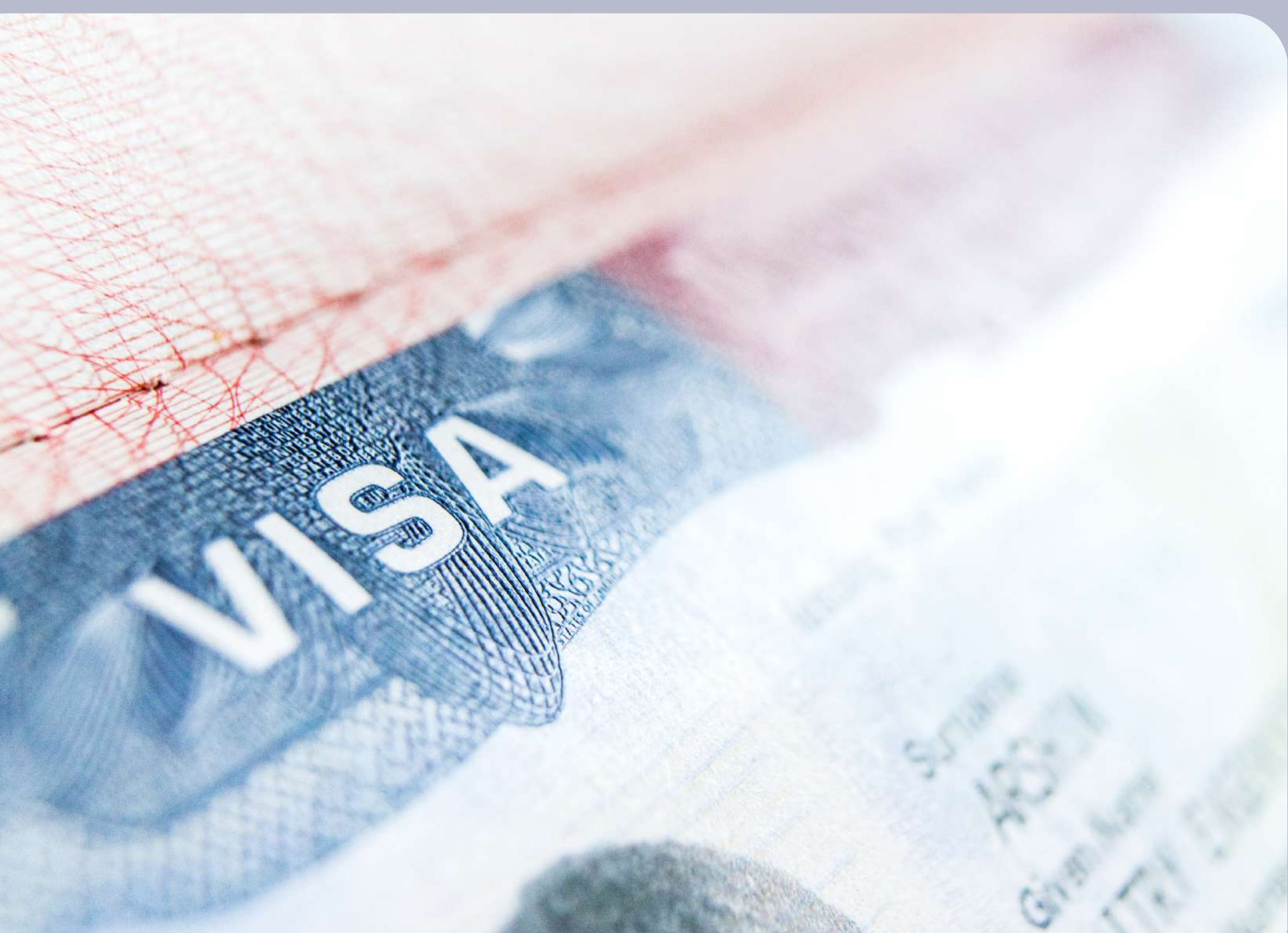
- Maroc
- Algérie
- Tunisie

Les ressortissants du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne demeurent majoritaires. Concernant l'asile, les Ukrainiens, suivis des ressortissants de la République démocratique du Congo et de l'Afghanistan, restent en tête des demandes enregistrées.

UNE DYNAMIQUE SOUTENUE DES VISAS

En amont des flux migratoires, la France a délivré près de 3 millions de visas en 2025, en hausse de 3,5 % par rapport à 2024.

- 2,66 millions concernent des visas de court séjour, principalement touristiques (2 millions).



- Les visas pour motifs touristiques (+6,4%) et pour études ou stages (+5,8%) sont les plus dynamiques.
- Les principaux bénéficiaires sont les ressortissants chinois, suivis des Marocains et des Indiens.

UNE HAUSSE DES ÉLOIGNEMENTS SANS INVERSION DE TENDANCE

32 379 étrangers en situation irrégulière ont quitté le territoire, soit une augmentation de 16,5% par rapport à 2024. Cependant, cette hausse des éloignements ne compense pas celle des entrées légales, ce qui contribue à un solde migratoire positif.



DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SUR L'ASILE ET LA NATIONALITÉ

- Les demandes d'asile enregistrées en GUDA sont en baisse de 10,3%, avec 116 476 demandes en 2025
- Le nombre de décisions accordant une protection (réfugié ou protection subsidiaire) augmente de 12,1%, atteignant 78 782 décisions positives.
- Les naturalisations reculent de 6,8%, avec 62 235 acquisitions de la nationalité française, notamment en raison du durcissement des critères introduit par la circulaire du 2 mai 2025.

CONCLUSION

Les données provisoires du ministère de l'Intérieur pour 2025 montrent une hausse nette de l'immigration en France, avec près de 384 000 premiers titres de séjour délivrés, un niveau record. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique de long terme.

L'analyse des motifs de séjour montre que cette augmentation ne repose pas principalement sur l'immigration de travail, dont la part recule à 13 % des primo-délivrances. Elle est surtout portée par les motifs humanitaires, en hausse de 65 % en un an, ainsi que par l'immigration étudiante, qui reste le premier motif d'attribution.



RECRUDESCENCE DES REFUS D'OBTEMPÉRER EN FRANCE EN 2025

LA PRÉSENTE ANALYSE RÉPERTORIE LES CHIFFRES PUBLIÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR LE 29 JANVIER.

UNE HAUSSE MARQUÉE DU PHÉNOMÈNE EN 2025

Les statistiques du ministère de l'Intérieur montrent une augmentation importante des refus d'obtempérer en 2025. Au total, 28 200 infractions ont été recensées, soit environ 77 faits par jour et une hausse d'environ 11% sur un an, après plusieurs années de baisse.

Ce phénomène est aujourd'hui considéré comme un enjeu majeur de sécurité routière et de sécurité publique. Il constitue désormais l'un des délits routiers les plus fréquents en France, derrière la conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Par ailleurs, plus d'un tiers de ces infractions impliquent une mise en danger directe de la vie d'autrui, ce qui accentue la gravité du phénomène et les inquiétudes des autorités.

MULTIPLICATION D'INCIDENTS VIOLENTS

L'actualité du mois de février 2026 confirme cette aggravation du phénomène avec plusieurs faits marquants.

Dans la nuit du 1er au 2 février 2026, en Seine-et-Marne, un véhicule a volontairement percuté un camion-plateau contre des policiers de la BAC, blessant plusieurs fonctionnaires. Au total, **neuf policiers ont été blessés en seulement 24 heures** lors de différents refus d'obtempérer survenus sur le territoire.

Plusieurs autres incidents similaires ont été signalés dans les mêmes 48h, notamment :

- un refus d'obtempérer à Saint-Cyr-l'École,
- une « course-poursuite » entre Toulouse et Carcassonne sur près de 100 km,
- illustrant la dangerosité croissante de ces comportements.

Exemple récent particulièrement violent

Un autre fait survenu récemment à Nantes illustre la gravité potentielle de ces situations. Après une course-poursuite, un conducteur a roulé à contresens et percuté un véhicule de police, blessant plusieurs agents qui ont dû être désincarcérés.

Les refus d'obtempérer ne sont plus de simples infractions routières : ils peuvent rapidement devenir des situations mettant en danger la vie des policiers comme celle des citoyens.

UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE DANS LA SOCIÉTÉ ET CHEZ LES FORCES DE L'ORDRE

Face à cette évolution, les syndicats policiers dénoncent un sentiment d'impunité chez certains conducteurs et une diminution du respect de l'autorité. Le ministre de l'Intérieur évoque également un recul du respect des règles et une banalisation des comportements dangereux, qualifiant ces infractions de véritable fléau de sécurité publique.



- Un sondage publié début février 2026 indique que 86 % des Français sont favorables à des peines de prison ferme pour les auteurs de refus d'obtempérer mettant la vie d'autrui en danger.



UN DURCISSEMENT DE LA RÉPONSE PÉNALE

Face à l'augmentation du phénomène, la réponse judiciaire s'est renforcée. Le refus d'obtempérer entraîne notamment :

- un retrait automatique de six points sur le permis,
- des sanctions pénales aggravées en cas de mise en danger d'autrui,
- et, depuis 2025, la possibilité de qualifier certains faits d'homicide routier lorsqu'un refus d'obtempérer entraîne la mort d'une personne.

Dans les cas les plus graves, notamment lorsque d'autres infractions sont associées (alcool, stupéfiants ou conduite sans permis), les peines peuvent atteindre 10 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende.



MODIFICATION DES PRÉROGATIVES DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

PAR

Fabien BAROTIN

JEUNES CRSI

Née en 1848 et rattachée à la Gendarmerie nationale, la Garde républicaine a su évoluer au fil du temps, voyant ses missions et ses prérogatives s'élargir et se diversifier. Si elle est aujourd'hui principalement connue du grand public pour ses missions de service d'honneur lors des cérémonies officielles, ses régiments jouent également un rôle essentiel dans la protection des plus hautes institutions de la République. Afin de répondre aux mutations sécuritaires contemporaines, ses attributions ont récemment été précisées et renforcées par l'arrêté du 2 janvier 2026.

I. DES INSTITUTIONS À SÉCURISER DÉSORMAIS CLAIREMENT IDENTIFIÉES

Traditionnellement, la Garde républicaine assurait déjà la protection et la sécurité intérieure de sites emblématiques tels que le palais de l'Élysée, l'Assemblée nationale, le Sénat, l'hôtel de Matignon, l'hôtel de Brienne ou encore le Quai d'Orsay, y compris la sécurisation de la valise diplomatique. L'arrêté du 2 janvier 2026 consacre et élargit cette liste. La Garde républicaine assure désormais explicitement la sécurité du Conseil constitutionnel, des trois hôtels du pôle Saint-Germain, ainsi que de l'Hôtel national des Invalides, qui abrite notamment le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et le Groupement interministériel de contrôle. Elle est également chargée de la protection et de la sécurisation intérieure du Palais de justice de Paris, siège de la cour d'appel de Paris, de la cour d'assises spéciale et de la Cour de cassation.

II. DES MISSIONS SENSIBLEMENT ÉTENDUES

L'arrêté du 2 janvier 2026 marque une évolution notable des missions confiées à la Garde républicaine, qui ne se limitent plus à celles prévues par l'arrêté du 9 mars 1993. S'il consacre expressément ses missions de « rayonnement et de communication », il élargit également son champ d'intervention opérationnelle.

Ainsi, à l'instar de la Section de protection et d'appui drones (SPAD), la Garde républicaine s'inscrit désormais pleinement dans la lutte contre les menaces aériennes, notamment par des missions de lutte anti-drones. Le régiment de cavalerie se voit, par ailleurs, reconnaître la possibilité de participer à des actions de police de l'environnement dans le cadre de ses missions.

En outre, la Garde républicaine peut être appelée à participer au maintien de l'ordre à l'intérieur des assemblées parlementaires et assure une permanence destinée à intervenir face à toute menace de nature terroriste, sur réquisition du président de l'assemblée concernée. Elle est également habilitée à participer à des missions de sécurité publique générale, en prenant part à des opérations de rétablissement de l'ordre, tant en métropole qu'en outre-mer ou à l'étranger.



Enfin, afin de lui conférer une plus grande autonomie et une efficacité accrue dans l'exercice de ces missions élargies, l'arrêté reconnaît désormais à la Garde républicaine de véritables « compétences judiciaires ».



III. UNE PRÉROGATIVE DÉSORMAIS EXCLUSIVE

La Garde républicaine est historiquement reconnue pour son rôle central dans la sécurisation et la mise en œuvre des services d'honneur au profit du Président de la République, des assemblées parlementaires ainsi que des chefs d'État étrangers en visite officielle en France. Cette mission se manifeste notamment lors des escortes protocolaires et des cérémonies officielles.

L'arrêté du 2 janvier 2026 vient consacrer une évolution majeure en disposant que la Garde républicaine « constitue la seule unité en charge de l'escorte présidentielle ». À ce titre, son fameux escadron motocycliste se voit désormais reconnaître l'exclusivité de cette mission hautement symbolique et stratégique.

CONCLUSION

Par l'arrêté du 2 janvier 2026, la Garde républicaine voit son rôle institutionnel conforté et modernisé. Au-delà de son image traditionnelle, elle s'affirme comme un acteur central de la sécurité des institutions, capable de répondre aux menaces contemporaines tout en conservant ses missions de représentation et de prestige.



LA LITANIE DES
FAITS DIVERS



DU 1 AU 7 JANVIER

DANS LA NUIT DU 31 DÉCEMBRE AU 1^{er} JANVIER

à **Pau (Pyrénées-Atlantiques)**, vers 3 heures du matin, des policiers tentent de contrôler un véhicule dont la plaque d'immatriculation n'était pas éclairée. Le conducteur, âgé de 20 ans et circulant sans permis de conduire, refuse d'obtempérer et prend la fuite. Avant de s'arrêter, il percute volontairement un policier à pied, le blessant et entraînant une incapacité totale de travail de 21 jours. Le conducteur est placé en garde à vue.

au **Vésinet (Yvelines)**, trois individus cagoulés s'introduisent au domicile d'un couple de personnes âgées, les menacent, les violentent et les ligotent. Ils s'emparent de bijoux et d'effets personnels avant de prendre la fuite. Les victimes parviennent à se libérer et à alerter les forces de l'ordre. Une enquête des chefs de vol en bande organisée avec arme et séquestration est ouverte et confiée au service compétent. Aucune interpellation n'est intervenue à ce stade.

LE 1^{er} JANVIER

à **Marseille (14^e arr.)**, un véhicule incendié est signalé sur l'avenue des Arnavaux. À l'intérieur, les secours découvrent le corps ligoté et atteint par balle d'un adolescent de 17 ans, ultérieurement identifié comme étant le mineur récemment signalé disparu. Le véhicule, déclaré volé et circulant avec de fausses plaques, conduit à l'ouverture d'une enquête des chefs notamment d'assassinat en bande organisée. Les investigations sont confiées à la Division de la criminalité organisée et spécialisée. Un homme de 23 ans est interpellé, mis en examen et placé en détention provisoire.

à **Mont-de-Marsan (Landes)**, Le corps d'Isabelle Aleci, 44 ans, portée disparue depuis le 25 décembre 2025, est découvert enterré dans le jardin du domicile qu'elle partageait avec son ancien compagnon. Ce dernier reconnaît avoir causé sa mort à la suite d'une dispute. Il est interpellé et placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour meurtre par conjoint ou ex-conjoint. Une autopsie est ordonnée et les investigations se poursuivent afin de préciser les circonstances exactes du décès.

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, une femme de 25 ans est abattue par balles dans sa voiture devant son bébé de 6 mois. Un ou deux hommes circulant en scooter ouvrent le feu avant de prendre la fuite ; un scooter sans plaque est retrouvé abandonné par les forces de l'ordre. La victime meurt malgré l'intervention des secours, le bébé est indemne et pris en charge. Une enquête pour assassinat est ouverte par le parquet de Nice et confiée au service inter-départemental de police judiciaire des Alpes-Maritimes. Les motivations restent inconnues et aucun suspect n'a été interpellé.

DANS LA NUIT DU 2 AU 3 JANVIER

à **Carquefou (Loire-Atlantique)**, deux adolescents de 14 ans et 16 ans originaires d'Angers sont enlevés sur le parking d'un hôtel par plusieurs individus. Ils sont conduits dans une zone boisée, battus, menacés de mort et forcés de creuser un trou dans la terre gelée. Les victimes parviennent finalement à se réfugier, nues et ensanglantées, chez un habitant de La Chapelle-sur-Erdre, l'un présentant une plaie de couteau à la cuisse et des blessures au visage et aux doigts. Ils sont hospitalisés au CHU de Nantes et une enquête pour violences et séquestration est ouverte. Les enquêteurs privilégient la piste d'un règlement de comptes lié au trafic de stupéfiants. À ce stade, aucune interpellation n'a été signalée et les auteurs restent non identifiés.

LE 3 JANVIER

à **Tarbes (Hautes-Pyrénées)**, un jeune homme de 17 ans est poignardé à une dizaine de reprises en pleine rue dans le quartier de l'Arsenal à la suite d'un différend avec un autre jeune de 18 ans qu'il connaît, après leur sortie d'un établissement de nuit. La victime est transportée en urgence à l'hôpital de Tarbes avec un pronostic vital engagé. Le suspect est interpellé peu après par les policiers sans résistance et placé en garde à vue. Une enquête pour tentative de meurtre est ouverte afin de déterminer les motivations.

à **Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)**, Lors d'une intervention pour un cambriolage en cours sur le chemin de la Blaque, des policiers de la brigade anticriminalité repèrent des voleurs et tentent de les arrêter. L'un d'eux prend la fuite en



véhicule, percute volontairement un policier à pied, puis perd le contrôle du véhicule et est interpellé. Il est placé en garde à vue et une enquête est ouverte pour tentative de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique, tentative de vol par effraction en réunion et défaut de permis de conduire.

à la sortie de Disneyland Paris (Seine-et-Marne), une famille de touristes péruviens de six personnes, dont un enfant de 3 ans, monte dans une voiture conduite par un homme de 38 ans se faisant passer pour un chauffeur VTC. Le conducteur franchit un feu rouge, refuse d'obtempérer à un contrôle de police et engage une course à grande vitesse sur le boulevard circulaire. Il perd finalement le contrôle du véhicule. L'homme, déjà connu des services de police pour exercice illégal de VTC, est interpellé, placé en garde à vue et poursuivi pour refus d'obtempérer, mise en danger de la vie d'autrui et exercice illégal de VTC, tandis que la famille dépose plainte.

LE 4 JANVIER

à Marseille (1er arrondissement), des coups de feu sont tirés depuis une ou plusieurs voitures. Un homme est atteint par balles et meurt des suites de ses blessures malgré l'intervention des secours, tandis qu'un second est blessé à une jambe. Les auteurs prennent la fuite à bord d'un véhicule. Une enquête est ouverte, la piste d'un acte lié à un trafic de stupéfiants est privilégiée et aucune interpellation n'a été signalée à ce stade.

LE 5 JANVIER

à Paris (8^e arrondissement), l'influenceur russo-ukrainien Igor Sinyak est victime d'un home-jacking dans son appartement près de l'avenue des Champs-Élysées. Trois hommes encagoulés, dont au moins deux armés d'un couteau, forcent la porte, le menacent et dérobent des sacs et des bijoux pour un montant estimé à plus de 200 000 €, avant de prendre la fuite en voiture. Aucune blessure grave n'est signalée et une enquête pour vol avec armes et violences est ouverte par le 1^{er} district de police judiciaire.

LE 6 JANVIER

à Alès (Gard), un adolescent de 15 ans est blessé par balle au mollet. Deux hommes prennent la fuite. Les policiers constatent neuf impacts de

balles et une dizaine d'étuis. La victime, originaire de Seine-Saint-Denis, est transportée sous escorte policière à l'hôpital. La police privilégie une piste liée au trafic de stupéfiants. Une enquête pour tentative de meurtre en bande organisée et participation à une association de malfaiteurs est ouverte par le parquet de Nîmes et confiée à la division de la criminalité organisée, les deux suspects restant en fuite.

à Loire-sur-Rhône (Rhône), le corps d'un jeune homme de 20 ans, identifié comme Ismaël Aali, est découvert flottant dans un étang. Selon le parquet de Lyon, un suspect de 21 ans est interpellé, mis en examen pour « meurtre en raison de la race, de l'ethnie, de la nation ou de la religion » et placé en détention provisoire. L'enquête judiciaire retient une circonstance aggravante raciste, tandis que les circonstances précises des faits sont établies par l'instruction.

à Grenoble (Isère), au moins deux individus pénètrent dans le commerce et l'un jette un engin explosif de type grenade avant de prendre la fuite, provoquant une explosion qui blesse six personnes, dont un enfant de 5 ans, toutes légèrement atteintes ; les victimes sont prises en charge par les secours sans hospitalisation lourde, tandis que les auteurs sont en fuite, et une enquête est ouverte pour identifier les suspects et déterminer les circonstances précises, la piste d'un acte d'intimidation étant évoquée sans certitude sur le mobile.

DANS LA NUIT DU 6 AU 7 JANVIER

à Albi (Tarn), des policiers de la brigade anticriminalité (BAC) repèrent un véhicule volé circulant à grande vitesse et tentent de l'intercepter après un refus d'obtempérer. Une poursuite s'engage et un passager du véhicule ouvre le feu à plusieurs reprises sans faire de blessé. Le véhicule est retrouvé abandonné plus tard dans la nuit, sans occupants. Les enquêtes en cours visent à identifier les auteurs et préciser les circonstances exactes des tirs.

à Lille (Nord), cinq personnes (quatre hommes et une femme) sont interpellées dans le cadre du démantèlement d'un trafic de cannabis organisé depuis l'Espagne vers la France via des colis postaux réceptionnés dans des consignes automatiques. Le parquet de Lille a déféré les cinq mis en cause le 9 janvier 2026 : trois sont placés en



détention provisoire et deux sous contrôle judiciaire, tous devant comparaître devant le tribunal correctionnel de Lille le 4 mars 2026.

LE 7 JANVIER

près de Metz (Moselle), Des CRS de la zone Est repèrent une voiture roulant à environ 165 km/h au lieu de 110 km/h sur chaussée enneigée. Une poursuite s'engage sur plusieurs kilomètres. Le suspect, âgé de 25 ans, déjà connu des services de police et conduisant sans permis, percute volontairement un véhicule des forces de l'ordre, blessant un policier, avant de s'arrêter. Il est interpellé et placé en garde à vue.

à Grasse (Alpes-Maritimes), un homme jeune est abattu par balles dans son véhicule et meurt de ses blessures. La police judiciaire de Nice est saisie de l'enquête pour établir les circonstances exactes, et aucune interpellation n'est encore annoncée.

DU 8 AU 14 JANVIER

DANS LA NUIT DU 7 AU 8 JANVIER

à Villeneuve-d'Ascq (Nord), trois hommes armés et masqués s'introduisent par effraction dans une maison où une femme de 46 ans et son fils de 13 ans dorment. Ils dérobent des objets de valeur estimés à environ 80 000 € et l'un des hommes viole la mère sous la menace d'une arme, tandis que le garçon est retenu dans une autre pièce. Alertés par des voisins, les policiers repèrent le véhicule des auteurs en fuite, qui sort de la route, et interpellent un suspect de 22 ans, déjà connu des services de police ; il est mis en examen pour vol en bande organisée, viol sous la menace d'une arme et association de malfaiteurs, et placé en détention provisoire. Les deux autres auteurs restent en fuite et font l'objet de recherches.

LE 8 JANVIER

à Cernay-lès-Reims (Marne), un homme de 60 ans est retrouvé mort dans le jardin de son domicile, atteint d'au moins 92 plaies par armes blanches portant sur tout le corps et le visage. Son fils de 26 ans, toxicomane suivi en psychiatrie, est rapidement interpellé sur une route proche puis, en raison de son état mental jugé incompatible avec une garde à vue, placé en hôpital psychiatrique sous le régime de l'internement d'office. Une information judiciaire pour homicide

à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), une femme est retrouvée morte avec une large blessure au thorax. Sa fille de 8 ans est légèrement blessée au poignet par arme blanche. Un homme de 42 ans, se rend spontanément au commissariat du 10^e arrondissement de Paris en affirmant avoir tué sa compagne et blessé sa fille ; il est interpellé et placé en garde à vue. Un couteau de cuisine ensanglanté est retrouvé sur les lieux et la victime est déclarée décédée par les secours.

à Lormont (Gironde), un adolescent de 17 ans est enlevé par trois hommes cagoulés, emmené de force dans une cave, séquestré et violemment torturé. Il est retrouvé et transporté aux urgences. Le parquet de Bordeaux ouvre une enquête pour arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire avec torture ou acte de barbarie commis en bande organisée afin de préciser les circonstances et identifier les auteurs.

volontaire sur ascendant est ouverte, les circonstances exactes des faits et leurs motivations faisant l'objet d'investigations.

à Argenteuil (Val-d'Oise), un jeune homme est enlevé par deux individus, et forcé à l'arrière d'un fourgon utilitaire volé. Des policiers de la Brigade de recherche et d'intervention nationale (BRI-Nat), qui surveillaient ce véhicule, interviennent immédiatement et interpellent en flagrant délit les deux suspects déjà connus pour des faits liés aux stupéfiants. Une enquête est ouverte pour enlèvement, séquestration et association de malfaiteurs, les deux hommes étant placés en garde à vue.

LE 9 JANVIER

à Aix-Luynes (Bouches-du-Rhône), un détenu de 23 ans, connu pour des faits de violence, saisit une paire de ciseaux et attaque trois surveillants pénitentiaires, blessant deux d'entre eux au cou et au visage et un troisième plus légèrement, leurs vies n'étant pas en danger ; l'agression est maîtrisée sur place, les victimes soignées par les secours, et une enquête interne est menée pour préciser les circonstances de l'attaque.

à Montpellier (Hérault), dans le hall de la gare, un homme muni d'un couteau se montre menaçant et



tente d'agresser des passants; un policier hors service qui se trouve sur place intervient rapidement, le désarme puis le maîtrise. Aucun blessé n'est signalé parmi les voyageurs ou les forces de l'ordre, l'individu est interpellé et placé en garde à vue, et une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances exactes de son comportement et ses intentions.

à **Gondrecourt-le-Château (Meuse)**, un homme de 80 ans est attaqué à l'arme blanche et reçoit une dizaine de coups de couteau. Il succombe à ses blessures. Un jeune homme habitant dans le voisinage est rapidement interpellé par les gendarmes puis placé en garde à vue. Une enquête pour homicide volontaire est ouverte par le parquet de Bar-le-Duc, le mobile des faits restant inconnu à ce stade.

DANS LA NUIT DU 10 AU 11 JANVIER

à **Verneuil-sur-Seine (Yvelines)**, Un investisseur en crypto-monnaies, sa femme et leurs deux enfants sont attaqués à leur domicile par trois individus armés d'une arme de poing. La police judiciaire est saisie d'une enquête pour vol avec violences et séquestration. Il est envisagé que le père ait été ciblé en raison de son activité dans le secteur des crypto-monnaies.

à **Antibes-Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes)**, une bagarre impliquant une trentaine à quarantaine de jeunes implique l'intervention des forces de l'ordre. Certains protagonistes prennent la fuite. Un homme de 21 ans tente d'échapper aux policiers et se blesse en enjambant une grille. Souffrant d'une hémorragie fémorale massive, il est trouvé en arrêt cardio-respiratoire et meurt malgré les soins. Le parquet de Grasse ouvre deux enquêtes : l'une pour établir les circonstances exactes de la mort et l'autre sur les violences commises lors du rassemblement, la victime n'étant pas connue des services de police et de justice.

DANS LA NUIT DU 11 AU 12 JANVIER

à **Saint-Étienne-lès-Remiremont (Vosges)**, après la tentative de cambriolage d'un bureau de tabac à Igney, la police localisent une Audi volée avec de fausses plaques et demandent au conducteur de s'arrêter ; celui-ci refuse d'obtempérer et prend la fuite, effectue un demi-tour avant de projeter le véhicule volontairement sur celui des forces de l'ordre, blessant deux agents. Deux des trois individus sont interpellés et blessent deux autres policiers. Le troisième suspect est toujours

recherché et une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances précises des violences et du refus d'obtempérer.

à **Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne)**, des policiers de la brigade anticriminalité (BAC) interviennent pour un cambriolage en cours dans un garage automobile. Les cinq malfaiteurs présents prennent la fuite en voiture, refusent d'obtempérer et projettent leur véhicule sur celui de la police blessant trois policiers. Deux des occupants sont interpellés et placés en garde à vue.

LE 12 JANVIER 2026

à **Vero (Corse-du-Sud)**, Alain Orsoni, 71 ans, ancien dirigeant nationaliste corse et ancien président de l'AC Ajaccio, est abattu à longue distance alors qu'il se trouve aux obsèques de sa mère. La police judiciaire d'Ajaccio, le nouveau Parquet national de lutte contre la criminalité organisée (Pnaco) et la JIRS de Marseille ouvrent une enquête pour meurtre par une bande organisée. Le ou les auteurs sont en fuite et aucune interpellation n'est encore signalée.

à **Carcassonne (Aude)**, un véhicule signalé volé avec quatre adolescents à bord circule en centre-ville. Les policiers de la brigade anticriminalité tentent d'intercepter le conducteur de 15 ans après plusieurs refus d'obtempérer. Un policier ouvre le feu sur le véhicule pour l'immobiliser; un passager de 16 ans est grièvement blessé au thorax par balle, tandis que le conducteur de 15 ans et un second passager du même âge sont interpellés et placés en garde à vue. Deux enquêtes sont ouvertes pour déterminer les circonstances exactes du refus d'obtempérer et de l'usage de l'arme par l'agent.

LE 13 JANVIER

à **Bonneuil-en-France (Val-d'Oise)**, une dizaine d'hommes masqués et armés de haches interceptent deux camions de transport routier qui quittent un entrepôt logistique, ligotent les deux chauffeurs, les contraignent à conduire les poids lourds sur environ 15 km jusqu'à Épiiais-lès-Louvres (Val-d'Oise), où leur cargaison de produits Apple (téléphones et ordinateurs) est déchargée dans un autre camion. Le butin est estimé entre 4 et 5 millions d'euros, les victimes sont retrouvées traumatisées et l'une évacuée à l'hôpital, une enquête pour enlèvement ou séquestration en bande organisée, vol à main armée en bande



organisée et association de malfaiteurs est ouverte, confiée à l'OCLDI et à la DNPJ.

LE 14 JANVIER

au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), un homme est abattu par balle près de la cité des Tilleuls ; touché à l'abdomen, il décède sur place. Aucun suspect n'est encore interpellé, la victime n'est pas immédiatement identifiée. Un étui et un couteau sont découverts sur la scène, et une enquête pour homicide est ouverte par le parquet de Bobigny. La piste d'un règlement de comptes est envisagée mais non confirmée.

DU 15 AU 21 JANVIER

LE 15 JANVIER

à Villeurbanne (Rhône), deux hommes encagoulés, armés d'un pistolet et munis d'une bombe lacrymogène, portant de faux brassards « Police », interceptent un camion banalisé transportant des bijoux. Ils menacent les convoyeurs, volent plusieurs sacs contenant des bijoux et prennent la fuite en voiture avec un butin estimé à 216 000 €. Une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs et le butin.

à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), à l'Agrocampus, trois hommes pénètrent dans l'enceinte de l'établissement et l'un d'eux tire à deux reprises à la carabine à plomb vers des groupes d'élèves, sans faire de blessés. Les élèves sont confinés pendant moins d'une heure. Les trois suspects sont interpellés à Chambourcy, placés en garde à vue puis sous contrôle judiciaire. Une enquête pour violences avec arme est ouverte par le parquet de Versailles.

à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), un homme de 50 ans, ancien proviseur adjoint du lycée Bagatelle, est interpellé à son domicile à Thèbes (Hautes-Pyrénées), mis en examen et placé sous contrôle judiciaire pour viol et agressions sexuelles sur des élèves mineures de son ancien établissement. Deux plaintes ont été déposées et des auditions d'autres lycéennes sont en cours. La justice soupçonne l'existence d'autres victimes, mais le nombre exact reste à confirmer.

LE 16 JANVIER

à Faverges-Seythenex (Haute-Savoie), un homme d'une cinquantaine d'années est atteint par au moins trois coups de feu lors d'une fusillade en pleine rue. Il est grièvement blessé, pris en charge par les secours et hospitalisé en urgence, son pronostic vital n'est pas engagé.

à Longeville-en-Barrois (Meuse), lors d'un contrôle routier des policiers du commissariat de Bar-le-Duc, une conductrice sans permis refuse d'obtempérer, accélère brusquement et traîne un policier accroché au rétroviseur sur une quinzaine de mètres, ce qui lui vaut trois jours d'incapacité totale de travail ; le véhicule est retrouvé après une courte poursuite, la conductrice et une passagère sont interpellées, deux autres personnes sont placées en garde à vue, et des stupéfiants (héroïne, cocaïne) et environ 400 € sont saisis dans le véhicule, avec une enquête en cours pour refus d'obtempérer, violences aggravées sur personne dépositaire de l'autorité publique et défaut de permis.

Le tireur présumé, également quinquagénaire, est localisé et interpellé par les gendarmes dans l'heure. Une enquête pour tentative de meurtre est ouverte par le parquet d'Annecy et confiée à la brigade de recherches de la gendarmerie, tandis que les circonstances et le motif restent à préciser.

LE 18 JANVIER

À Alès (Gard), une fusillade à lieu près d'un point de deal. Un homme de 54 ans est abattu, un second de 31 ans est blessé à la jambe et transporté à l'hôpital. Les auteurs prennent la fuite. Une enquête pour homicide et blessures par balles est ouverte sous l'autorité du parquet de Nîmes.

À Nice (Alpes-Maritimes), une femme de 28 ans est agressée dans son appartement par un homme de 21 ans qui escalade un échafaudage. Il la menace avec un couteau et commet un viol sous contrainte. L'auteur est rapidement interpellé, mis en examen pour viol avec arme et écroué en détention provisoire.

À Montigny-Beauchamp (Val-d'Oise), un homme de 31 ans, déjà condamné pour des agressions dans le RERC, menace une jeune femme avec un couteau sur le parking de la gare et lui extorque sa carte bancaire. Il est interpellé quelques jours après sa sortie de prison. Le 24 janvier 2026, le tribunal de Pontoise le condamne à sept ans de prison ferme pour extorsion et violences avec usage de la carte bancaire, confirmant sa récidive rapide.

DANS LA NUIT DU 18 AU 19 JANVIER

entre Cannes et Nice (Alpes-Maritimes), un adolescent de 16 ans, déjà connu des services de police, refuse d'obtempérer à un contrôle de la brigade anticriminalité et prend la fuite.



Lui et son passager de 18ans abandonnent le véhicule et tentent de s'échapper à pied avant de se jeter dans le fleuve Var, où les policiers les repêchent (l'un en hypothermie). L'adolescent est écroué et poursuivi pour refus d'obtempérer aggravé, conduite sans permis, défaut de maîtrise et refus de communication des codes de téléphone, tandis que le passager est remis en liberté.

LE 19 JANVIER

à **Lyon (Rhône)**, dans la nuit vers 4h du matin, les policiers de la BRI interceptent cinq hommes (quatre Colombiens et un Français, âgés de 25 à 30ans) dans une voiture signalée volée près de la gare de Perrache. Ils sont armés de deux pistolets et soupçonnés de préparer un assassinat pour le compte de narcotrafiquants dans le cadre d'une guerre de territoire liée au trafic de stupéfiants. Tous sont interpellés, et des armes ainsi que des stupéfiants sont saisis dans un appartement utilisé comme planque.

DU 22 AU 28 JANVIER

LE 22 JANVIER

à **Toulouse (Haute-Garonne)**, dans le quartier Bagatelle, trois hommes circulant à bord d'une Peugeot 208 ouvrent le feu à une vingtaine de reprises sur deux personnes. Un homme de 20 ans, touché à la tête, à l'épaule et à la jambe, meurt malgré son transport à l'hôpital. Un adolescent de 16 ans est blessé à l'épaule et à la jambe, sans que son pronostic vital ne soit engagé. Aucune interpellation n'est signalée dans l'immédiat. Une enquête pour homicide et blessures par balles est ouverte par le parquet de Toulouse et confiée à la division de la criminalité organisée et spécialisée.

LE 23 JANVIER

à **Nice (Alpes-Maritimes)**, une femme de 90 ans est violée à son domicile par un homme de 29 ans qui s'introduit dans son appartement. La victime est hospitalisée pour des blessures aux membres. Le suspect est rapidement interpellé, mis en examen pour viol sur personne vulnérable et placé en détention provisoire.

à **Toulouse (Haute-Garonne)**, lors d'un contrôle routier, un homme de 26 ans à scooter refuse d'obtempérer et percute une policière, qu'il traîne sur plusieurs dizaines de mètres avant qu'elle ne soit projetée au sol. Blessée, elle est hospitalisée.

Le commanditaire présumé, un trafiquant français détenu en Colombie, fait l'objet de poursuites et de démarches d'extradition. L'enquête est conduite par les services anti risque et antigang.

LE 21 JANVIER

à **Montfermeil (Seine-Saint-Denis)**, deux hommes portant des gants et un masque, armés pour l'un d'un pistolet chargé et pour l'autre d'un pistolet à impulsion électrique, sont repérés par des policiers de la brigade anticriminalité de Clichy-Montfermeil. Leur interpellation donne lieu à une violente rébellion au cours de laquelle deux policiers sont légèrement blessés. Les suspects sont finalement maîtrisés, placés en garde à vue et entendus par les autorités judiciaires. L'enquête se poursuit afin de préciser les circonstances et les motivations des faits.

Le suspect est interpellé quelques heures plus tard et placé en garde à vue. Une enquête est en cours. À Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), appelé pour des violences intrafamiliales, les policiers interviennent dans un pavillon où un homme armé d'une hache les attaque. Deux fonctionnaires sont légèrement blessés. Le suspect est maîtrisé puis placé en garde à vue. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances des faits.

LE 24 JANVIER

à **bord d'un TER reliant Toulon (Var) à Nice (Alpes-Maritimes)**, une femme d'environ 23 ans est agressée dans un train par deux hommes alcoolisés, dont l'un tente de lui retirer ses vêtements tandis que l'autre lui impose des attouchements. Une passagère l'aide à se réfugier dans les toilettes. Un voyageur est blessé au visage en intervenant. Les deux suspects sont interpellés en gare de Cannes (Alpes-Maritimes), placés en garde à vue puis remis en liberté sous convocation. Ils seront jugés en novembre 2026 pour outrage sexiste ou sexuel et violences dans un moyen de transport collectif.

LE 25 JANVIER

à Bondy et aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), les policiers du commissariat



de Clichy-Montfermeil, appuyés par la BRI, mènent des perquisitions au domicile d'un homme d'une quarantaine d'années dans le cadre d'une enquête ouverte après la diffusion d'une vidéo le montrant avec des munitions. Ils saisissent une arme de poing, plusieurs armes blanches, des matraques, des bombes lacrymogènes, des gilets pare-balles, près de 9 000 euros en espèces et environ 200 grammes de résine de cannabis. Le suspect est interpellé, placé en garde à vue puis déféré devant la justice. L'enquête se poursuit afin de déterminer les qualifications pénales des faits.

à La Ville-Dieu-du-Temple (Tarn-et-Garonne), un véhicule quitte la route et termine sa course dans un fossé, blessant deux jeunes militaires hors service. Le conducteur est contrôlé positif à l'alcool et ne possède ni permis ni assurance. Des poursuites pour infractions routières aggravées sont engagées.

à Déols (Indre), près de Châteauroux, un homme de 24 ans est visé par plusieurs coups de feu alors qu'il se trouve au volant de sa voiture. Légèrement blessé au bras, il est hospitalisé sans que son pronostic vital soit engagé. Les auteurs prennent la fuite. Une enquête pour tentative de meurtre est ouverte.

à Oullins-Pierre-Bénite (Rhône), une adolescente de 15 ans est séquestrée et torturée dans le sous-sol d'un immeuble. Elle parvient à s'échapper et est hospitalisée. Quatre mineurs sont interpellés et présentés au parquet des mineurs, et un majeur est mis en examen. Une enquête est ouverte pour enlèvement, séquestration et actes de torture.

à Voiron (Isère), un homme de 74 ans est enlevé à son domicile par trois jeunes hommes qui réclament une rançon en cryptomonnaie. Séquestré et torturé pendant plusieurs heures, il est finalement relâché. Trois suspects sont interpellés, mis en examen et placés en détention provisoire. L'enquête se poursuit pour identifier d'éventuels complices.

DANS LA NUIT DU 25 AU 26 JANVIER

à Avignon (Vaucluse), un policier de la brigade anticriminalité est poignardé lors d'une intervention pour tapage dans un appartement. L'agresseur, un homme de 39 ans, se retranche dans le logement avant d'être interpellé avec l'appui du RAID. Il est placé en internement psychiatrique avec reconnaissance d'une abolition

partielle du discernement. Le parquet d'Avignon indique qu'il pourra faire l'objet de poursuites lorsque son état le permettra.

LE 26 JANVIER

à Saint-Étienne (Loire, Auvergne-Rhône-Alpes), une adolescente de 15 ans est attirée à un rendez-vous qu'elle croit amoureux et tombe dans un guet-apens. Six mineurs la jettent au sol, la frappent au visage et au corps, puis lui volent son téléphone et son portefeuille. Elle est retrouvée blessée par des policiers et prise en charge médicalement, avec une incapacité totale de travail inférieure à huit jours. Les six suspects sont interpellés, placés en garde à vue puis remis en liberté sous contrôle judiciaire. L'enquête est confiée à la brigade des atteintes aux personnes.

LE 27 JANVIER

à Dijon (Côte-d'Or), dans le quartier des Grésilles, un homme d'une trentaine d'années monte à bord d'un bus de la ligne 3 et agresse la conductrice en l'aspergeant de gaz, en la menaçant et en la frappant au visage. Il la contraint à poursuivre sa route vers la rocade. La conductrice déclenche le système d'alerte du véhicule, permettant à la police d'intercepter le bus. L'agresseur est interpellé et placé en garde à vue. Une enquête est ouverte et une expertise psychologique est ordonnée. La victime, blessée au visage sans gravité, porte plainte.

LE 28 JANVIER

dans le Val-d'Oise (Île-de-France), un chauffeur routier chargeant un conteneur de rhum au port du Havre est approché par trois hommes portant de faux brassards «police», qui tentent de l'intercepter. Le routier échappe à la manœuvre et prévient les forces de l'ordre. À son entrepôt à Saint-Ouen-l'Aumône, les manutentionnaires découvrent 35 cartons contenant 244 kg de cocaïne, mêlés à la cargaison, pour une valeur estimée à plus de 6 millions d'euros. Les trois hommes aux faux brassards sont identifiés comme les suspects. La voiture utilisée est volée. Une enquête est ouverte, confiée à l'OFAST 78 et à la division de la criminalité organisée et spécialisée du Val-d'Oise.



DU 29 AU 31 JANVIER

LE 29 JANVIER

à **Lormont (Gironde)**, le corps d'une adolescente de 16 ans, Tyah Halidi Selemani, portée disparue depuis le 12 janvier, est retrouvé pendu dans une zone boisée isolée. Le parquet de Bordeaux privilégie la thèse du suicide et une autopsie est prévue.

à **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, un homme de 23 ans fracture une voiture banalisée utilisée par des gendarmes et dérobe un chargeur de pistolet Glock. Il est localisé et interpellé moins de six heures après les faits. Le 2 février, il est condamné à 18 mois de prison, dont six avec sursis probatoire.

DANS LA NUIT DU 29 AU 30 JANVIER

à **Paris (16^e arrondissement)**, un député chinois subit un home-jacking dans son appartement. Deux hommes encagoulés agressent la victime et volent des montres et bijoux estimés à plus de six millions d'euros. La victime est hospitalisée pour une plaie au front. Une enquête pour vol aggravé et violences est ouverte. Aucun suspect n'est signalé interpellé.

à **Nantes (Loire-Atlantique)**, quatre hommes encagoulés s'introduisent au domicile d'un bijoutier et de sa fille, les frappent et les dépouillent d'espèces et de pièces d'or d'environ 50 000€. La fille affirme avoir subi des attouchements. Une enquête pour home-jacking et vol avec violence est ouverte. Aucun suspect n'est interpellé pour l'instant.

à **Marseille (Bouches-du-Rhône)**, un jeune homme d'une vingtaine d'années est blessé par des tirs d'arme à feu de type kalachnikov lors d'un vol à main armée raté. Les agresseurs prennent la fuite. Une enquête pour tentative d'homicide volontaire est ouverte.

LE 30 JANVIER

à **Paris (16^e arrondissement)**, un homme se retransche seul dans son appartement, affirme être armé et menace de se suicider. Après plusieurs heures de négociation, il se rend sans qu'aucun blessé ne soit constaté. Une arme de poing est saisie et une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances et motivations.

à **Saint-Genis-Laval (Rhône)**, une collégienne de 13-14 ans est agressée devant son collège par deux jeunes filles de 14 ans, frappée et traînée au sol, l'agression étant filmée. La victime est hospitalisée avec au moins deux jours d'incapacité. Les suspects sont interpellées et placées en garde à vue. Une enquête pour violences aggravées en réunion est ouverte.

LE 31 JANVIER

à **Lyon (7^e arrondissement)**, Théo, étudiant de 20 ans, est agressé par au moins six adolescents devant son domicile. C'est sa troisième attaque par le même groupe, soupçonné d'au moins 13 vols avec violence dans le secteur. Cinq suspects sont interpellés début février et placés sous contrôle judiciaire pour vols aggravés et violences en réunion. L'enquête se poursuit pour établir les motifs exacts.



D'APRÈS
INTERSTAT CONJONCTURE
N°125

HOMICIDES	98
VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES	22 253
VIOLENCES PHYSIQUES HORS CADRE FAMILIAL	19 006
VIOLENCES SEXUELLES	11 450
VOLS AVEC ARMES	571
VOLS VIOLENTS SANS ARME	3 771
VOLS SANS VIOLENCE	50 666
CAMBRIOLAGES	17 062
VOLS DE VÉHICULES	10 110
VOLS DANS LES VÉHICULES	19 018
VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES	7 424
DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES	43 411
USAGE DE STUPÉFIANANT	25 551
TRAFIC DE STUPÉFIANANT	4 806
ESCROQUERIES ET FRAUDES AUX MOYENS DE PAIEMENT	37 417

272 614
CRIMES ET DÉLITS



DU 1 AU 7 FÉVRIER

LE 1^{er} FÉVRIER

à **Lille (Nord)**, un garçon de 5 ans est victime de viols répétés lors d'une soirée «chemsex» organisée dans un appartement en présence de son père, selon les investigations judiciaires. Plusieurs participants consomment des drogues de synthèse. Les faits sont filmés et diffusés en ligne. Quatre hommes présents à la soirée sont mis en examen et placés en détention provisoire.

à **Argenteuil et Bezons (Val-d'Oise)**, lors d'un refus d'obtempérer, une policière est heurtée par le conducteur et traînée sur une centaine de mètres. Deux autres policiers et deux automobilistes sont légèrement blessés. Le conducteur est interpellé et placé en garde à vue pour refus d'obtempérer, mise en danger de la vie d'autrui et tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique. La policière est hospitalisée avec des blessures et en état de choc. L'enquête judiciaire est en cours.

DANS LA NUIT DU 1^{er} AU 2 FÉVRIER

à **Savenay (Loire-Atlantique)**, un conducteur circule à grande vitesse sur le périphérique de Nantes avec une fausse plaque d'immatriculation et refuse d'obtempérer lors d'un contrôle, prenant la fuite avant de revenir à contresens et de percuter frontalement un véhicule de police engagé dans la poursuite. Trois policiers à bord sont blessés et hospitalisés sans pronostic vital engagé. Le conducteur, seul à bord, est également hospitalisé. Une enquête pour tentative d'homicide sur personnes dépositaire de l'autorité publique est ouverte.

à **Quincy-Voisins (Seine-et-Marne)**, trois policiers de la Brigade anticriminalité (BAC) de Meaux sont percutés volontairement par un camion lors d'une tentative d'interpellation après avoir repéré un véhicule suspect avec des occupants cagoulés. Deux agents sont hospitalisés sans pronostic vital engagé, le troisième présente une blessure légère à l'arcade sourcilière. Un suspect du camion se fracture le tibia en fuyant avant d'être interpellé, tandis que le véhicule suspect prend la fuite. Une enquête de flagrance pour association de malfaiteurs et tentative d'homicides volontaires sur personnes dépositaire de l'autorité publique est ouverte.

LE 2 FÉVRIER

à **Paris (7^e arrondissement)**, un homme d'une quarantaine d'années est poignardé à plusieurs reprises devant le foyer Cité Notre-Dame. Il est transporté à l'hôpital avec pronostic vital engagé. Une autre personne d'une trentaine d'années est également poignardée lors d'une altercation à la station de métro Duroc et hospitalisée. Les auteurs sont en fuite et les motivations des agressions demeurent inconnues.

DANS LA NUIT DU 2 AU 3 FÉVRIER

à **Toulon (Var)**, un incendie violent entraîne la mort d'un jeune homme et cause des blessures à cinq autres personnes. Six résidents sont relogés après l'extinction du feu. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances du sinistre et la piste criminelle est étudiée.

à **Toulouse (Haute-Garonne)**, une patrouille de police tente de contrôler un conducteur de 30 ans, sans permis et déjà connu pour refus d'obtempérer. Il engage une course-poursuite d'une centaine de kilomètres avant d'être interpellé. Quatre fonctionnaires portent plainte. Les suites judiciaires restent à préciser.

LE 3 FÉVRIER

à **Sanary-sur-Mer (Var)**, une enseignante d'arts plastiques est poignardée par un élève de 14 ans pendant un cours. Elle est transportée à l'hôpital avec pronostic vital engagé, son état s'améliorant par la suite. Le collégien est interpellé et placé en garde à vue pour tentative de meurtre ou d'assassinat. L'enquête se poursuit pour préciser les circonstances et les motivations de l'agression.

aux **Mureaux (Yvelines)**, une patrouille de police tente de contrôler un véhicule circulant à grande vitesse. Le conducteur de 31 ans refuse d'obtempérer et percute plusieurs véhicules, blessant trois policiers. Il est interpellé et placé en garde à vue. Une enquête est ouverte autour de ce refus d'obtempérer ayant entraîné des blessures.

à **Saint-Paul-de-Varax (Ain)**, un ancien militaire et sapeur-pompier, surprend trois individus en train de cambrioler sa propriété.



Un suspect le menace avec un couteau, il le frappe avec un bâton, provoquant la fuite des trois individus. Les gendarmes les interpellent peu après. Le propriétaire porte plainte et un suspect blessé dépose également plainte contre lui. Le suspect sera jugé en octobre 2026 par le tribunal de Bourg-en-Bresse.

DANS LA NUIT DU 3 AU 4 FÉVRIER

à **Lyon (Rhône)**, deux affaires de refus d'obtempérer sont signalées. La première concerne un conducteur interpellé avec un passager après une sortie de route et qui blesse un policier. La seconde implique un automobiliste de 19 ans qui percute un véhicule de police et retourne sa voiture. Il est grièvement blessé et transporté à l'hôpital. Trois policiers poursuivants sont également blessés. Des enquêtes sont ouvertes dans les deux cas.

LE 4 FÉVRIER

à **Pau (Pyrénées-Atlantiques)**, un élève de 7 ans menace le directeur et un employé scolaire avec un couteau trouvé dans la salle des maîtres. Les victimes déposent plainte. L'enfant est entendu sans poursuite pénale en raison de son très jeune âge. Une enquête est ouverte pour éclaircir les circonstances.

dans le **Pays de Gex (Ain)**, une opération menée par plus de 80 gendarmes permet de démanteler un réseau de trafic de stupéfiants de type «Ubershit». Les forces de l'ordre saisissent 3,8kg d'héroïne, 3,185kg de cocaïne, 46kg de produit de

coupe, deux armes de poing, plusieurs dizaines de milliers d'euros et de francs suisses, ainsi que 12 véhicules. Huit hommes de nationalité albanaise sont interpellés, mis en examen pour détention, transport et trafic de stupéfiants ainsi que détention d'armes, et écroués.

LE 5 FÉVRIER

à **Saint-Martin-le-Vinoux (Isère)**, une magistrate de 35 ans, juge des enfants à Grenoble, et sa mère de 66 ans sont enlevées à leur domicile, séquestrées pendant plus de 30 heures à Bourg-lès-Valence (Drôme) et retrouvées blessées et ligotées. Elles sont transportées à l'hôpital et une enquête pour enlèvement et séquestration en bande organisée est ouverte. Les auteurs restent en fuite et la piste d'une rançon en cryptomonnaies est étudiée.

à **Hulluch (Pas-de-Calais)**, un adolescent de 16 ans est tué et son frère de 18 ans grièvement blessé lors d'une collision frontale entre leurs motocross pendant un rodéo sur la voie publique. Une enquête pour homicide involontaire est ouverte.

LE 6 FÉVRIER

à **Paris (5e arrondissement)**, un conducteur de scooter refuse d'obtempérer et prend la fuite avant de perdre le contrôle de son véhicule et de se fracturer une jambe. Il est transporté à l'hôpital et une enquête est ouverte pour ce refus d'obtempérer.

DU 8 AU 14 FÉVRIER

LE 8 FÉVRIER

à **Saint-Cloud (Hauts-de-Seine)**, le corps d'une femme de 66 ans est découvert à son domicile en état de décomposition avancée, avec mutilations. Son compagnon de 58 ans est placé en garde à vue pour homicide volontaire. Les circonstances précises des mutilations et du décès restent à établir dans le cadre de l'enquête judiciaire.

DANS LA NUIT DU 8 AU 9 FÉVRIER

à **Genas (Rhône)**, un homme de 19 ans est mortellement atteint par balle après s'être introduit dans une maison privée. L'occupant, âgé

de 70 ans et détenteur d'une arme, est interpellé, placé en garde à vue et mis en examen pour meurtre. Il est remis en liberté sous contrôle judiciaire dans le cadre de l'enquête toujours en cours.

LE 9 FÉVRIER

à **Paris (16e arrondissement)**, un individu cagoulé muni d'un dispositif lacrymogène tente un vol à main armée dans un commerce puis se rend dans un second magasin, où il blesse deux caissières et s'empare de la caisse. Un responsable du commerce le poursuit et le blesse, le suspect est transporté à l'hôpital.



Deux personnes sont placées en garde à vue et une enquête pour vol avec arme et tentative de meurtre est en cours.

à **Échirolles (Isère)**, un homme de 21 ans est criblé de balles alors qu'il se trouve dans son véhicule et transporté en urgence avec pronostic vital engagé. Deux suspects sont en fuite et une enquête pour tentative d'homicide est ouverte.

à **Paris (XV^e arrondissement)**, deux ouvriers sont agressés à leur domicile. L'un reçoit des coups de pied de biche et est hospitalisé avec pronostic vital engagé. L'autre, interposé, est blessé à l'abdomen et hospitalisé. Une enquête pour tentative d'homicide est ouverte et l'identité des auteurs reste à établir.

DANS LA NUIT DU 9 AU 10 FÉVRIER

à **Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)**, un homme de 34 ans est blessé par balle au bras. La police intercepte un suspect de 38 ans circulant dans un véhicule volé, positif à l'alcool et aux stupéfiants, tandis que le passager prend la fuite. Une arme longue est découverte et une enquête de flagrance est ouverte.

LE 10 FÉVRIER

à **Grenoble (Isère)**, Jacques Leveugle, 79 ans, est mis en examen et écroué pour viols et agressions sexuelles aggravés sur 89 mineurs entre 1967 et 2022 dans plusieurs pays. Une enquête est ouverte et un appel à témoins international est lancé. Il reconnaît également avoir tué sa mère et sa tante, les faits restant partiellement en cours de vérification.

à **Nîmes (Gard)**, des policiers sont visés par des tirs lors d'un contrôle. Aucun blessé n'est signalé, les auteurs prennent la fuite et une enquête est ouverte.

à **Aillevillers-et-Lyaumont (Haute-Saône)**, deux corps de nourrissons sont découverts dans un congélateur. Une femme d'environ cinquante ans est interpellée et mise en examen pour meurtres/infanticides. Les investigations sont en cours pour confirmer les circonstances exactes des décès.

à **Paris**, neuf personnes sont interpellées et mises en examen pour escroquerie à la billetterie ayant causé un préjudice de plus de 10 millions d'euros

pour le musée du Louvre et des pertes pour le château de Versailles. L'enquête se poursuit pour fraude organisée, usage de faux, corruption aggravée et blanchiment.

LE 12 FÉVRIER

à **Lyon (Rhône)**, trois hommes âgés de 18 à 21 ans sont interpellés après deux tentatives d'enlèvement visant des acteurs du secteur des cryptomonnaies dans le but de demander des rançons. Les suspects sont mis en examen et placés en garde à vue.

à **Lyon (7^e arrondissement)**, une violente agression survenue en marge d'une conférence a coûté la vie à un jeune homme de 23 ans, Quentin Deranque. Les faits se déroulent en soirée, alors que plusieurs individus cagoulés prennent pour cible le jeune homme à proximité du lieu où se tient l'événement. Selon les premiers éléments de l'enquête, le groupe aurait agi de manière coordonnée. Quentin Deranque est roué de coups, notamment à la tête. Gravement blessé, il est pris en charge par les secours dans un état critique et transporté à l'hôpital. Plongé dans le coma à son admission, il succombe à ses blessures le 14 février. Au moins sept personnes ont depuis été mises en examen dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour « coups mortels aggravés », une qualification pénale retenue lorsque des violences volontaires entraînent la mort sans intention de la donner, avec circonstances aggravantes — ici notamment l'action en réunion et la préméditation présumée. Certains ont été placés en détention provisoire, d'autres sous contrôle judiciaire. Parmi les agresseurs, certains étaient déjà connus de la justice ou du renseignement : Jacques-Élie Favrot, attaché parlementaire du député LFI Raphaël Arnault, fiché S, connu pour des antécédents de vol, détention d'armes et violences - condamné en 2025 pour une agression. D'autres étaient également fichés S ou suivis pour des faits violents, ou impliqués dans une précédente agression antisémite (2024) pour l'un d'eux. Plusieurs d'entre-eux étaient membres de La Jeune Garde anti-fasciste, groupement dissout en 2025 pour violence.

DANS LA NUIT DU 12 AU 13 FÉVRIER

à **Sarcelles (Val-d'Oise)**, un policier est légèrement blessé lors d'un refus d'obtempérer. Le conducteur prend la fuite et une enquête est ouverte.



LE 12 FÉVRIER

À Paris, un homme de 47 ans tente d'égorger des gendarmes près de l'Arc de Triomphe. Il est neutralisé par balles et succombe des suites de ses blessures. Le parquet national antiterroriste ouvre une enquête. L'assaillant, Brahim Bahrir était fiché S pour radicalisation, selon une source proche du dossier. Il avait été condamné en 2013 en Belgique à 17 ans de réclusion criminelle pour avoir poignardé deux policiers dans la banlieue de Bruxelles.

dans le quartier du Sentier à Paris, un homme de 73 ans subit un home-jacking à son domicile. Les auteurs le frappent et dérobent des biens estimés à 250 000 €. Une enquête pour vol avec violences est ouverte.

à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), des policiers interviennent au domicile d'une femme séquestrée par son fils de 30 ans. Ce dernier blesse un policier avec un cutter et est neutralisé par un tir de protection. La mère est indemne et deux enquêtes sont ouvertes par le parquet de Digne-les-Bains.

DU 15 AU 21 FÉVRIER

DANS LA NUIT DU 14 AU 15 FÉVRIER

à Clamart (Hauts-de-Seine), un militaire est grièvement blessé d'une balle dans la tête par un camarade lors d'un jeu avec une arme de poing. Il est transporté à l'hôpital et décède le 20 février. Trois autres militaires sont mis en examen.

à Colombes (Hauts-de-Seine), un automobiliste non assuré refuse d'obtempérer et effectue une sortie de route, se blessant grièvement. Une enquête est ouverte.

à Valenciennes (Nord), un homme de 31 ans blesse un policier municipal lors d'une intervention. Le policier fait usage de son arme et le trentenaire décède. Une enquête pour homicide volontaire est ouverte et le policier est placé sous contrôle judiciaire.

LE 17 FÉVRIER

à Paris (2^e arrondissement), la police interpelle un homme de 25 ans porteur d'un marteau sanglant. Il s'empare du fusil d'un policier, tire sans blesser et est maîtrisé. Il est conduit à l'hôpital et une enquête est en cours.

LE 19 FÉVRIER

à Esbly (Seine-et-Marne), les pompiers interviennent pour un incendie dans un appartement au rez-de-chaussée et découvrent le corps d'une femme de 33 ans, égorgée, éviscérée et partiellement brûlée. Ses deux enfants de 7 et 10 ans sont pris en charge par les secours. Le parquet de Meaux ouvre une enquête de flagrance pour homicide volontaire et destruction par incendie, confiée à la section de recherches de Paris et à la brigade de Meaux. Un homme est interpellé, placé en garde à vue. Le 21 février, il est mis en examen pour meurtre et dégradation par incendie.

LE 21 FÉVRIER

à Perpignan (Pyrénées-Orientales), trois policiers de la police nationale sont violemment pris à partie par une trentaine d'individus dans le quartier Saint-Jacques alors qu'ils tentent d'interpeller un homme dans un véhicule où ils découvrent des stupéfiants et de l'argent liquide. Deux agents sont blessés et sont aidés par des renforts pour se dégager. Une enquête pour trafic de stupéfiants et violences sur personnes dépositaire de l'autorité publique avec armes est ouverte par le parquet de Perpignan.

à Nice (Alpes-Maritimes), un homme de 41 ans est mortellement atteint par des tirs d'armes à feu. Sept personnes sont interpellées dans le cadre d'une enquête pour assassinat en bande organisée, un lien avec le trafic de stupéfiants étant étudié.

dans le Nord, deux mineurs radicalisés islamistes de 16 ans sont interpellés par la DGSJ dans le cadre d'une enquête antiterroriste. Ils sont mis en examen pour association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes d'atteintes aux personnes.



DU 22 AU 28 FÉVRIER

LE 22 FÉVRIER

au Salon international de l'agriculture à Paris (15^e arrondissement), une violente rixe éclate entre plusieurs exposants et visiteurs autour d'un stand de nougat, avec échanges de coups de poing et coups de pied, planches de bois saisies comme projectiles et un couteau exhibé sans être utilisé. L'origine exacte du différend n'est pas confirmée, mais certains visiteurs sont accusés d'avoir craché sur de la marchandise. Les forces de l'ordre interviennent et procèdent à au moins 15 interpellations. Un policier et un gendarme sont légèrement blessés, aucun public n'est touché. Une enquête est menée par le commissariat du 15^e arrondissement.

aux Lilas (Seine-Saint-Denis), une femme de 42ans est tuée à son domicile, frappée à coups de marteau et égorgée. Son compagnon de 38ans est interpellé sur place et placé en garde à vue après avoir avoué les faits à son père. Les quatre enfants du couple sont absents au moment du drame. Le parquet de Bobigny ouvre une enquête pour homicide par conjoint, confiée au service départemental de police judiciaire. Une autopsie doit préciser les causes exactes du décès.

LE 23 FÉVRIER

à Bron (Rhône), vers 15h30 devant le lycée professionnel Emile-Béjuit, un lycéen de 15ans est grièvement poignardé à l'arme blanche lors d'une altercation avec un groupe de jeunes, touché notamment sous l'aisselle. Il est transporté en urgence absolue à l'hôpital Édouard-Herriot avec pronostic vital un temps engagé. Une enquête pour tentative de meurtre est ouverte. Initialement, l'agresseur adolescent prend la fuite, mais un mineur de 14ans se rend au commissariat le lendemain et est mis en examen pour tentative d'assassinat puis écroué. Un second mineur de 14ans est mis en examen pour non-assistance à personne en danger et pour avoir aidé à dissimuler le principal suspect, placé sous contrôle judiciaire.

sur une route départementale à Castelnau-de-Médoc (Gironde), un gendarme de la brigade locale est délibérément percuté par un automobiliste qui refuse d'obtempérer lors d'un contrôle et le projette sur plusieurs mètres.

Le gendarme est hospitalisé sans pronostic vital engagé. L'auteur prend la fuite et est activement recherché par les forces de l'ordre.

DANS LA NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER

à Herblay-sur-Seine (Val-d'Oise), un homme de 60ans licencié comme tireur sportif est violemment agressé par plusieurs malfaiteurs qui s'introduisent dans son pavillon vers 2h du matin. Une bagarre éclate : il est menacé et frappé par ses agresseurs, qui fuient avec un coffre-fort contenant plusieurs armes à feu et des munitions. Une enquête est ouverte pour violences et vol avec armes, mais aucune interpellation n'est signalée.

LE 24 FÉVRIER

à Meudon (Hauts-de-Seine), un corps est repêché dans la Seine à proximité de l'Île Seguin. La victime, non identifiée, est dépourvue de tête, de bras et d'une partie des jambes. Le tronc est transporté à l'Institut médico-légal pour autopsie. Une enquête est ouverte et confiée au service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine.

à Roubaix (Nord), un homme est victime d'une agression multiple en pleine rue : il est touché par au moins un tir d'arme à feu, puis passé à tabac par plusieurs individus. Il est transporté par les secours avec pronostic vital engagé. Les circonstances exactes, l'identité de la victime et des agresseurs, ainsi que les suites judiciaires, ne sont pas encore rendues publiques.

LE 25 FÉVRIER

à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), un homme de 51ans découvre sur le téléphone de sa fille de 12 ans des échanges avec un homme de 37 ans domicilié en Isère, qui lui demande des photos à caractère sexuel. Après une tentative de suicide de l'adolescente au printemps 2025, il mène sa propre enquête avec l'aide de bénévoles pour identifier le suspect, qui est ensuite interpellé par les gendarmes en Isère. Il est poursuivi pour corruption de mineure devant le tribunal correctionnel de Vienne (Isère), avec audience fixée au 3 mars 2026. L'adolescente est placée en foyer pour soins psychologiques et la procédure se poursuit.



DANS LA NUIT DU 25 AU 26 FÉVRIER

à **Pontault-Combault (Seine-et-Marne)**, quatre policiers de la brigade anticriminalité (BAC) de Noisiel sont blessés dans un grave accident de la route alors qu'ils se rendent en urgence au secours de collègues pris à partie lors d'un rodéo urbain de motos dans la zone d'activités des 50 Arpents. Leur véhicule percute un muret près des voies ferrées. Trois policiers sont transportés vers les hôpitaux de Melun et de Jossigny, tandis que le quatrième, le plus gravement atteint, est désincarcéré puis évacué par hélicoptère vers l'hôpital Percy à Clamart. Huit individus présumés impliqués dans le rodéo sont interpellés.

à **Alençon (Orne)**, vers 23h dans le quartier de Perseigne, un homme au volant d'une Volkswagen Golf refuse d'obtempérer lors d'un contrôle et fonce sur un véhicule de la police nationale, provoquant des blessures légères pour trois policiers et rendant la voiture hors d'usage.

Les fonctionnaires sont pris à partie par des personnes lançant des projectiles et proférant des insultes. La poursuite par la BAC conduit le chauffard à heurter un poteau avant qu'il prenne la fuite à pied. Une enquête est ouverte pour identifier et retrouver le conducteur.

LE 26 FÉVRIER

à **Grenoble (Isère)**, des individus jettent un cocktail Molotov contre le volet fermé puis tirent plusieurs coups de feu de gros calibre à travers les volets contre un logement familial au 34 rue des Colibris. Un garçon de 7 ans est blessé à la jambe par des éclats de balle et transporté au CHU de Grenoble sans pronostic vital engagé. Le père est légèrement incommodé par les fumées, la mère et trois autres enfants sont indemnes. Selon les premiers éléments, les agresseurs se seraient trompés de cible. Le parquet de Grenoble ouvre une enquête pour tentative d'homicides volontaires, confiée à la police judiciaire.





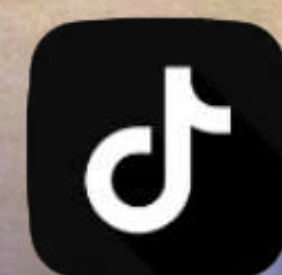
D'APRÈS
INTERSTAT CONJONCTURE
N°126

HOMICIDES	80
VIOLENCES PHYSIQUES INTRAFAMILIALES	22 702
VIOLENCES PHYSIQUES HORS CADRE FAMILIAL	19 206
VIOLENCES SEXUELLES	11 640
VOLS AVEC ARMES	617
VOLS VIOLENTS SANS ARME	3 855
VOLS SANS VIOLENCE	47 999
CAMBRIOLAGES	17 227
VOLS DE VÉHICULES	9 910
VOLS DANS LES VÉHICULES	18 094
VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES	7 633
DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS VOLONTAIRES	41 791
USAGE DE STUPÉFIAN	24 951
TRAFIC DE STUPÉFIAN	5 121
ESCROQUERIES ET FRAUDES AUX MOYENS DE PAIEMENT	36 385

267 211
CRIMES ET DÉLITS



REJOIGNEZ LE CRSI



* adhésion annuelle valable sur 12 mois glissants.

tarifs : 10€ (-26 ans) ; 30€ (standard) ; 100€ (soutien) ; 500€ (premium)



ILS EN PARLENT DANS LES
MÉDIAS

**FRÉDÉRIC ENCEL****2 janvier - RTL**

« Un cessez-le-feu suppose de reconnaître la légitimité de l'autre. »

VOIR L'ÉMISSION**ALEXIA GERMONT****4 janvier - CNEWS**

« L'émotion ne se trouve pas qu'en Suisse. »

VOIR L'ÉMISSION**ALEXIA GERMONT****4 janvier - SUD RADIO**

« Il va être difficile d'expliquer le droit international à Vladimir Poutine vu l'ingérence des Etats-Unis au Venezuela »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****5 janvier - EUROPE 1**

« Les États-Unis vont diriger le pays »

ÉCOUTER L'ÉMISSION

**FRÉDÉRIC ENCEL****7 janvier - C CE SOIR**

« Le Groenland est pour les Etats-Unis, une manière de se rembourser »

LIRE L'ARTICLE**ALAIN JUILLET****9 janvier - OPEN BOX TV**

« On voit ce qu'est à présent la guerre moderne »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****13 janvier - FRANCE CULTURE**

« Donald Trump déploie toutes les variantes du panel explicatif de sa volonté d'obtenir le Groenland »

VOIR L'ÉMISSION**FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER****14 janvier - LE FIGARO**

« Quand KFC refuse d'assumer »

LIRE L'ARTICLE

**THIBAUT DE MONTBRIAL****18 janvier - OMERTA**

« La chute sera la combinaison des nombreuses fractures françaises »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****21 janvier - LE FIGARO TV**

« Je pense que la boussole de Trump, c'est encore et toujours le mercantilisme »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****23 janvier - ARTE**

« Trump a décidé de soutenir coûte que coûte le pouvoir syrien »

VOIR L'ÉMISSION**FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER****23 janvier - LE POINT**

« Interdire les Frères musulmans, une fausse bonne idée »

LIRE L'ARTICLE

**ALEXIA GERMONT****24 janvier - SUD RADIO**

« Le budget voté va à l'encontre d'un regain de souffle pour nos entreprises »

ÉCOUTER L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****26 janvier - ARMANEWS**

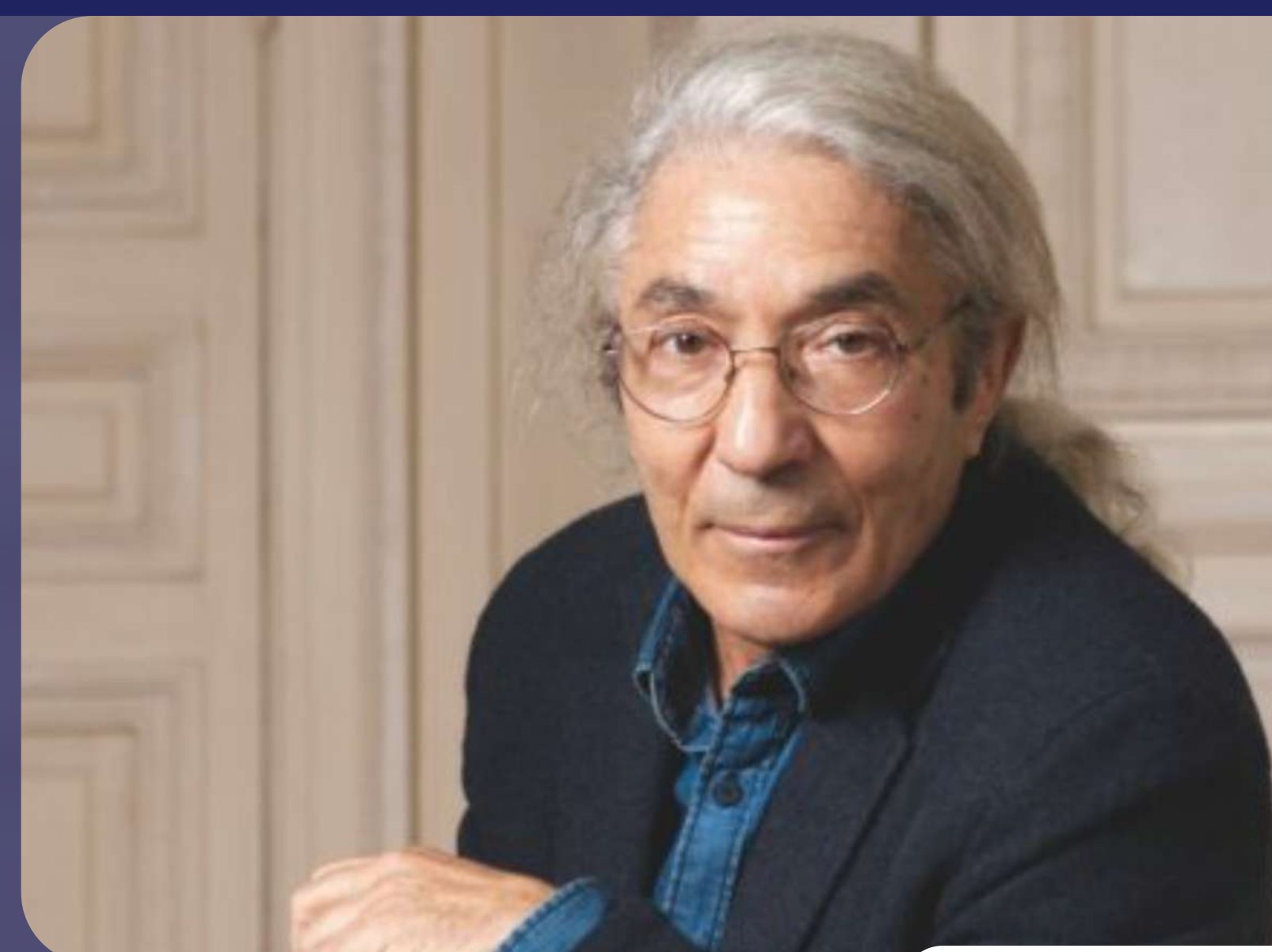
Bilan 2025 : les quatre apaisements... dont celui si dur pour l'Arménie

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****27 janvier - LE POINT**

« Je suis stupéfait de voir ajouter l'indécence à l'abomination »

LIRE L'ARTICLE**BOUALEM SANSAL****27 janvier - FRANCE 3**

« Je ne sais pas pourquoi, cette ville m'a adopté »

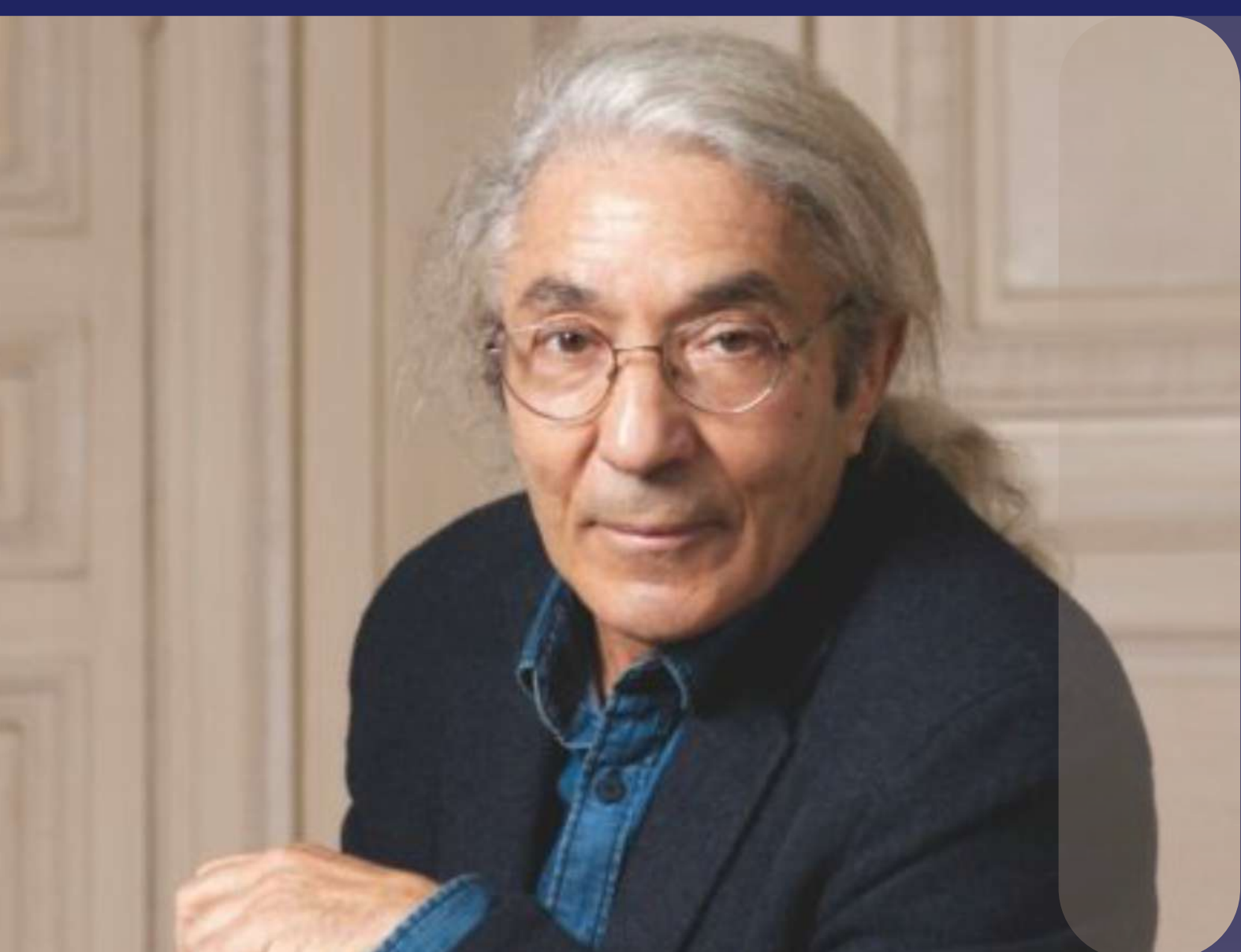
LIRE L'ARTICLE

**THIBAUT DE MONTBRIAL****28 janvier - CNEWS**

« Sefrioui reprend, via son avocat, le discours des Frères musulmans »

VOIR L'ÉMISSION**BÉATRICE BRUGÈRE****29 janvier - CNEWS**

« La peur a changé de camp depuis bien longtemps »

VOIR L'ÉMISSION**BOUALEM SANSAL****29 janvier - OUEST-FRANCE**

L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal entre à l'Académie française

LIRE L'ARTICLE**MARIE-HÉLÈNE THORAVAL****30 janvier - ICI**

« Je porte encore une vision pour ma ville »

VOIR L'ÉMISSION

**FRÉDÉRIC ENCEL****2 février - FRANCE INFO**

« L'Iran n'a pas la capacité de l'emporter »

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****8 février - CNEWS et EUROPE 1**

« Il faut une révolution mentale dans ce pays »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****8 février - LE PARISIEN**

« En matière d'affaires internationales, le nord de sa (D. Trump) boussole est exclusivement mercantiliste »

LIRE L'ARTICLE**BOUALEM SANSAL****10 février - LES FRANÇAIS PRESS**

« C'est tout l'espace idéologique qui se déforme »

LIRE L'ARTICLE

**ALAIN JUILLET****11 février - CNEWS**

« La négociation est bloquée sur deux positions opposées »

VOIR L'ÉMISSION**RICHARD LIZUREY****12 février - EUROPE 1**

« Les gendarmes ont fait leur travail »

ÉCOUTER L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****12 février - CNEWS et EUROPE 1**

« Il faut une réforme complète de la Constitution »

VOIR L'ÉMISSION**FRÉDÉRIC ENCEL****14 février - BFMTV**

« Je pense qu'il y aura une intervention militaire américaine en Iran »

VOIR L'ÉMISSION



THIBAUT DE MONTBRIAL

16 février - LE FIGARO TV

« Ceux qui l'ont lynché ne pouvaient pas ignorer qu'ils tuaient »

[VOIR L'ÉMISSION](#)

THIBAUT DE MONTBRIAL

17 février - LE FIGARO

TRIBUNE : La mort de Quentin, le risque d'une bascule

[TÉLÉCHARGER L'ARTICLE](#)



FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER

17 février - TRIBUNE

« Cette violence n'est pas apparue du jour au lendemain »

[LIRE L'ARTICLE](#)

THIBAUT DE MONTBRIAL

20 février - BFMTV

« La violence politique en France a considérablement augmenté »

[VOIR L'ÉMISSION](#)



**FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER****23 février - FRONT POPULAIRE**

« Mes thèses n'ont pas été réfutées sur le plan scientifique »

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****27 février - CNEWS et EUROPE 1**

« La France Insoumise est dans une logique de fuite en avant »

VOIR L'ÉMISSION**THIBAUT DE MONTBRIAL****28 février - MARIANNE**

« Sefrioui se rêve martyr de la prétendue France islamophobe »

LIRE L'ARTICLE**FRÉDÉRIC ENCEL****28 février - EUROPE 1**

« L'Iran ne peut pas gagner la guerre »

VOIR L'ÉMISSION

**FRÉDÉRIC ENCEL****1er mars - LE POINT**

« Aujourd'hui, l'Iran est seul »

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****3 mars - MARIANNE**

« L'essentiel est sauf »

LIRE L'ARTICLE**THIBAUT DE MONTBRIAL****4 mars - PETER BOGOSSIAN**

« To solve a problem, you must name it first »

VOIR L'ÉPISODE**ALAIN JUILLET****7 mars - EUROPE 1**

« Le pari de Trump est de détruire toutes les infrastructures »

ÉCOUTER L'ÉMISSION

ILS NOUS SOUTIENNENT

CONTINUUM
LAB


AQUILOS

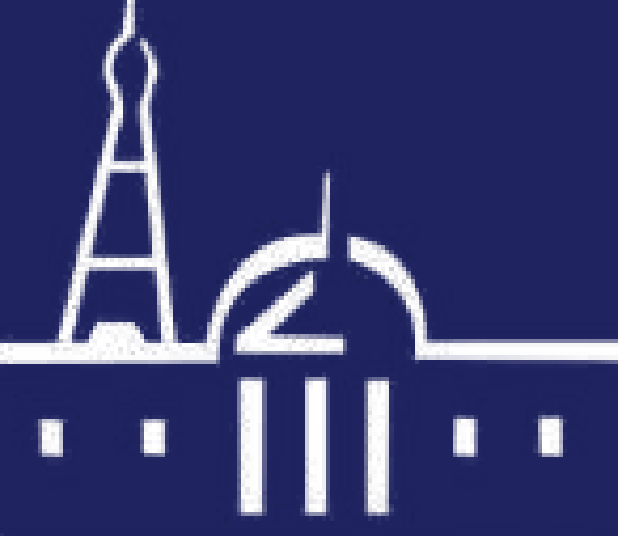
 **DASSAULT
AVIATION**

PREPA
ISP
POLICE / GENDARMERIE



FEMMES
avec


GALLICE


Revue Défense Nationale

security
systems
valley 

 **Défense**
Géopolitique et Sécurité

MENTIONS LÉGALES

La Lettre de la Sécurité Intérieure ©Mars 2026
Tous droits réservés

Directeur de publication : Thibault de Montbrial
Conception, rédaction et réalisation : Olivier Debeney, Claire-Marine Gros
Crédit photos : Agence du Parnasse, CRSI, Unsplash

CRSI - Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure
Association Loi 1901 - N° enregistrement W751227813
10 rue Cimarosa - 75116 PARIS - France

Contact : 01 43 80 15 25 - secretariat@crsi-paris.fr - www.crsi-paris.fr